

R5E2
A31
R62
1973
Cartes
Gr.format
QMC
P.gouv.

339

DD5.2

Projet de réaménagement de la rivière
Lorette – secteur du boulevard Wilfrid-Hamel,
à Québec et L'Ancienne-Lorette

6211-02-132

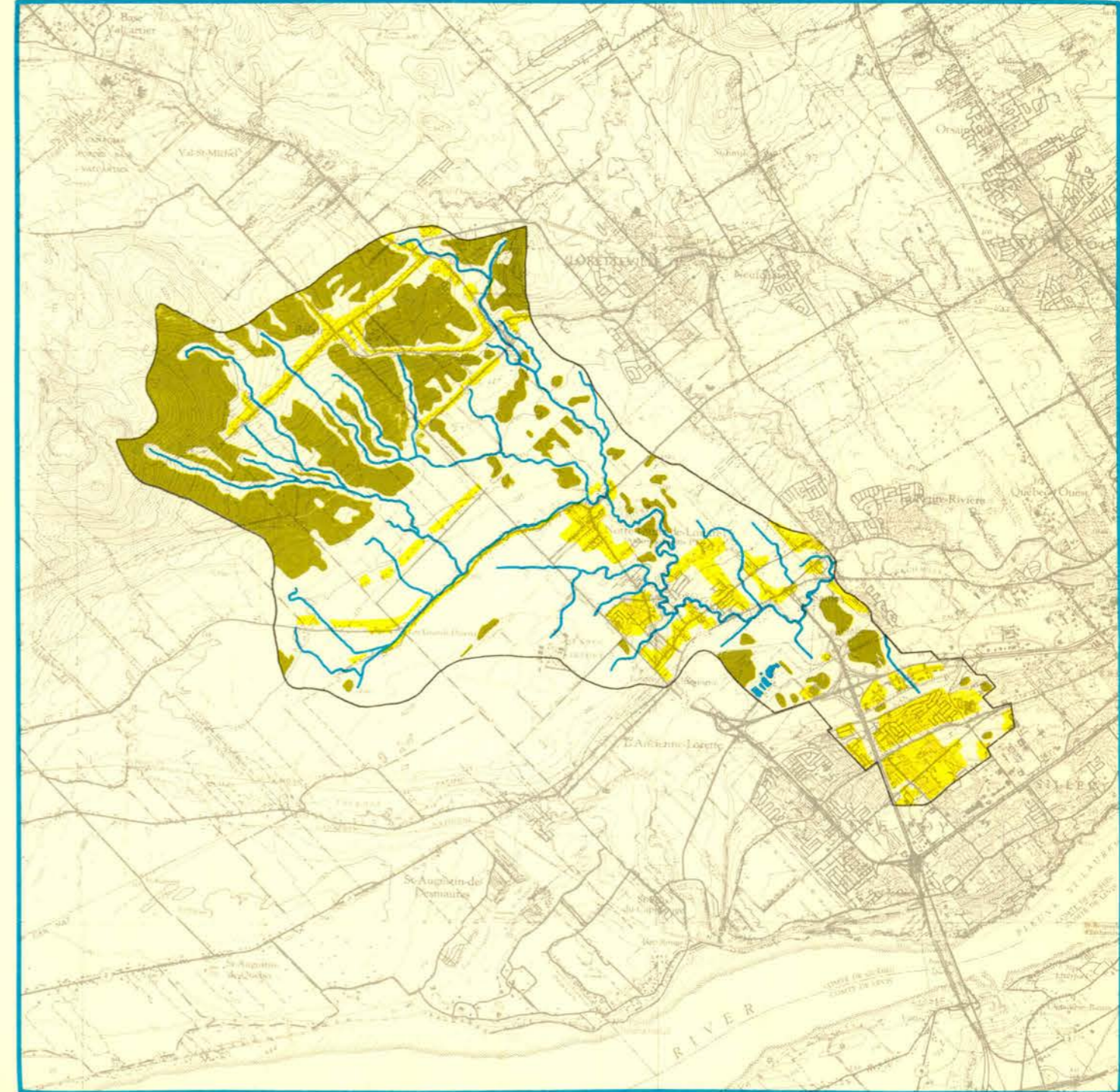
MINISTÈRE DES
RICHESSES NATURELLES



DIRECTION GÉNÉRALE
DES EAUX

ETUDE DU BASSIN DE LA RIVIÈRE LORETTE

DOSSIER CARTOGRAPHIQUE



ROCHETTE, ROCHEFORT ET ASSOCIÉS LIMITÉE
groupe · conseil



ENVIROLAB INC.
contrôle de l'environnement



R5E2
A31
R62
1973
Cartes
Gr. format
QMC
P. gov.

964595

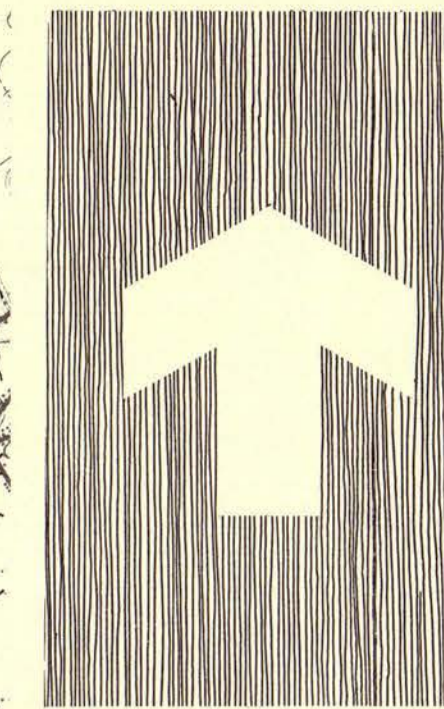
Bassins hydrographiques de la région de Québec

PLAN NO 1

Ce premier plan situe le bassin de la Rivière Lorette dans l'ensemble des bassins hydrographiques de la région. Le bassin est effectivement un bassin secondaire du bassin de la Rivière St-Charles. Le bassin naturel proprement dit couvre environ 23.8 milles carrés, auquel s'ajoute un bassin drainé artificiellement, d'une superficie de près de 3.0 milles carrés.

Référence: chapitre 1





AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA RIVIERE LORETTE

BASSINS HYDROGRAPHIQUES DE LA REGION DE QUEBEC

0 1 2 3 4 milles



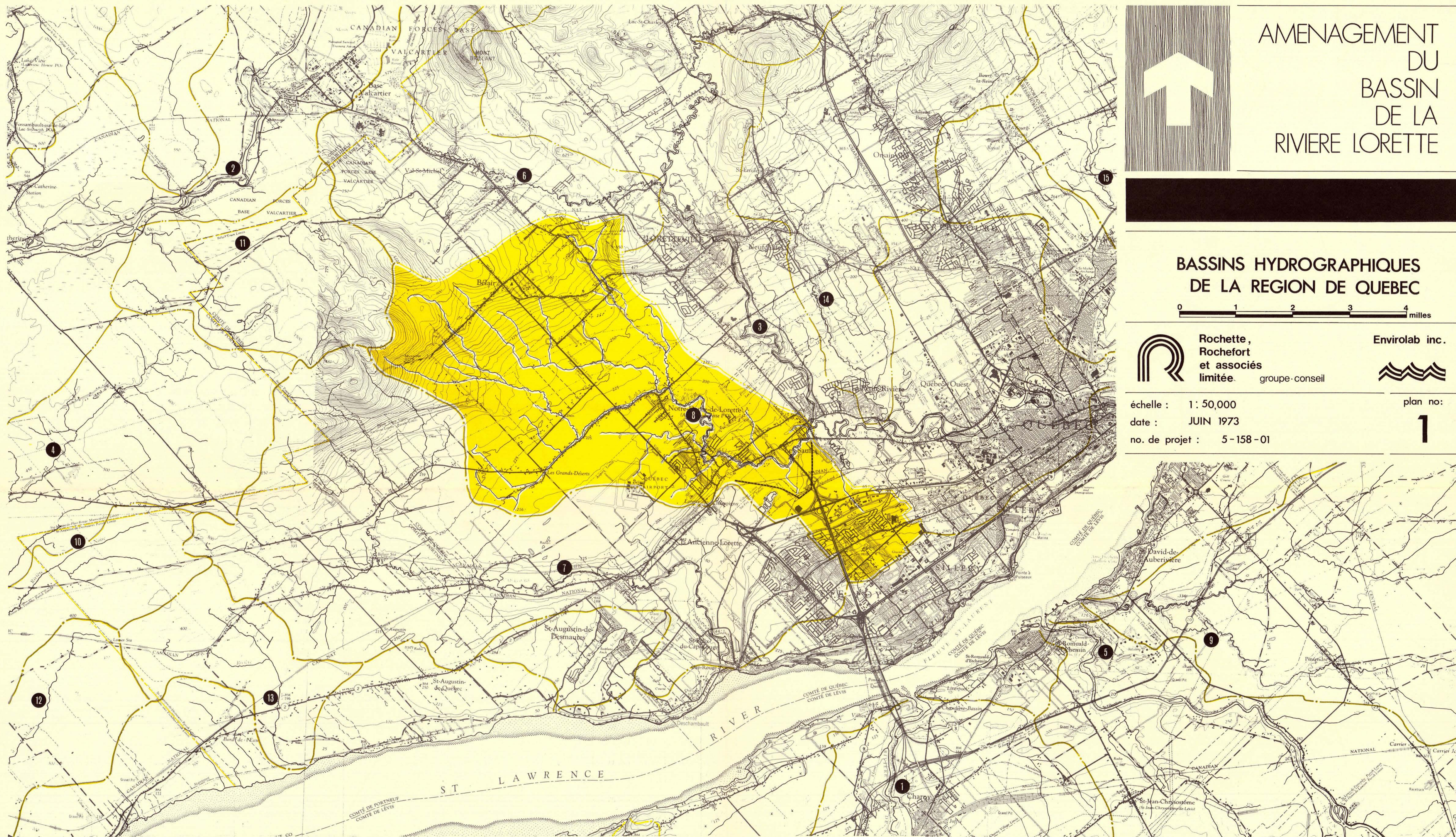
**Rochette,
Rochefort
et associés
limitée.** groupe-conseil

Envirolab inc.



échelle : 1: 50,000
date : JUIN 1973
no. de projet : 5-158-01

plan no:
1



LEGENDE

LIMITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE QUEBEC

LIMITE DE BASSIN PRINCIPAL

LIMITE DE BASSIN SECONDAIRE ET TERTIAIRE

LIMITE DES BASSINS ARTIFICIEL ET NATUREL

	NOM DE LA RIVIERE	SUP. EN MI.CA.	NOM DE LA RIVIERE	SUP. EN MI.CA.	
①	RIVIERE CHAUDIERE	2580	⑨	RIVIERE de la SCIE	23.6
②	" JACQUES-CARTIER	971	⑩	" NOIRE	9.28
③	" ST-CHARLES	198	⑪	" BONHOMME	8.8
④	" aux POMMES	42.5	⑫	" à MATTE	9.2
⑤	" ETCHEMIN	563	⑬	" des ROCHES	5.5
⑥	" du GRAND DESERT	25.5	⑭	" du BERGER	21.8
⑦	" CAP-ROUGE	32.2	⑮	" BEAUPORT	10.7
⑧	" LORETTE	23.8			

Géologie de la roche en place

PLAN NO 2

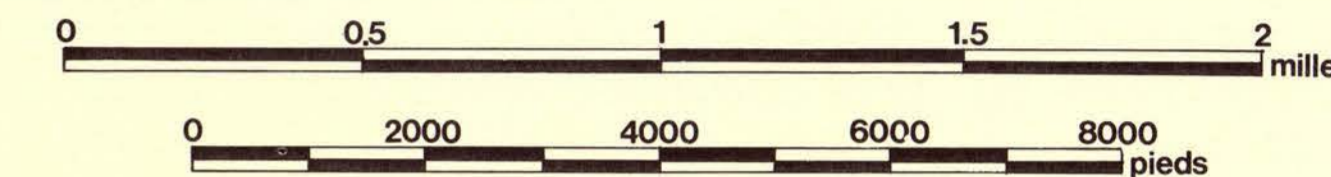
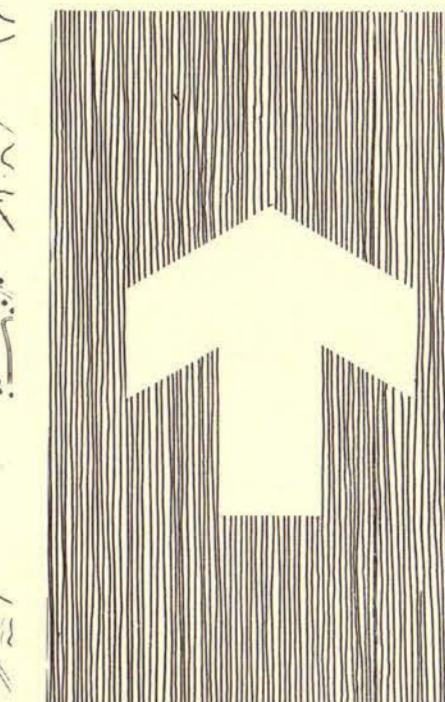
La géologie du bassin de la Rivière Lorette est caractérisée par la présence de schistes et de « mudstones » de la formation Lorraine et possiblement de la formation Utica. De toutes les roches de la région de Québec, ce sont celles qui résistent le moins à l'érosion. Il est à noter de plus que les schistes sont généralement 5 fois plus perméables que les roches cristallines et jusqu'à 18 fois plus poreux.

Ce plan a été tracé à partir d'une étude effectuée par Peter B. Clibbon.

Référence: chapitre 2

2

AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA RIVIERE LORETTE



GEOLOGIE DE LA ROCHE EN PLACE



**Rochette,
Rochfort
et associés
limitée.** groupe-conseil

Envirolab inc.



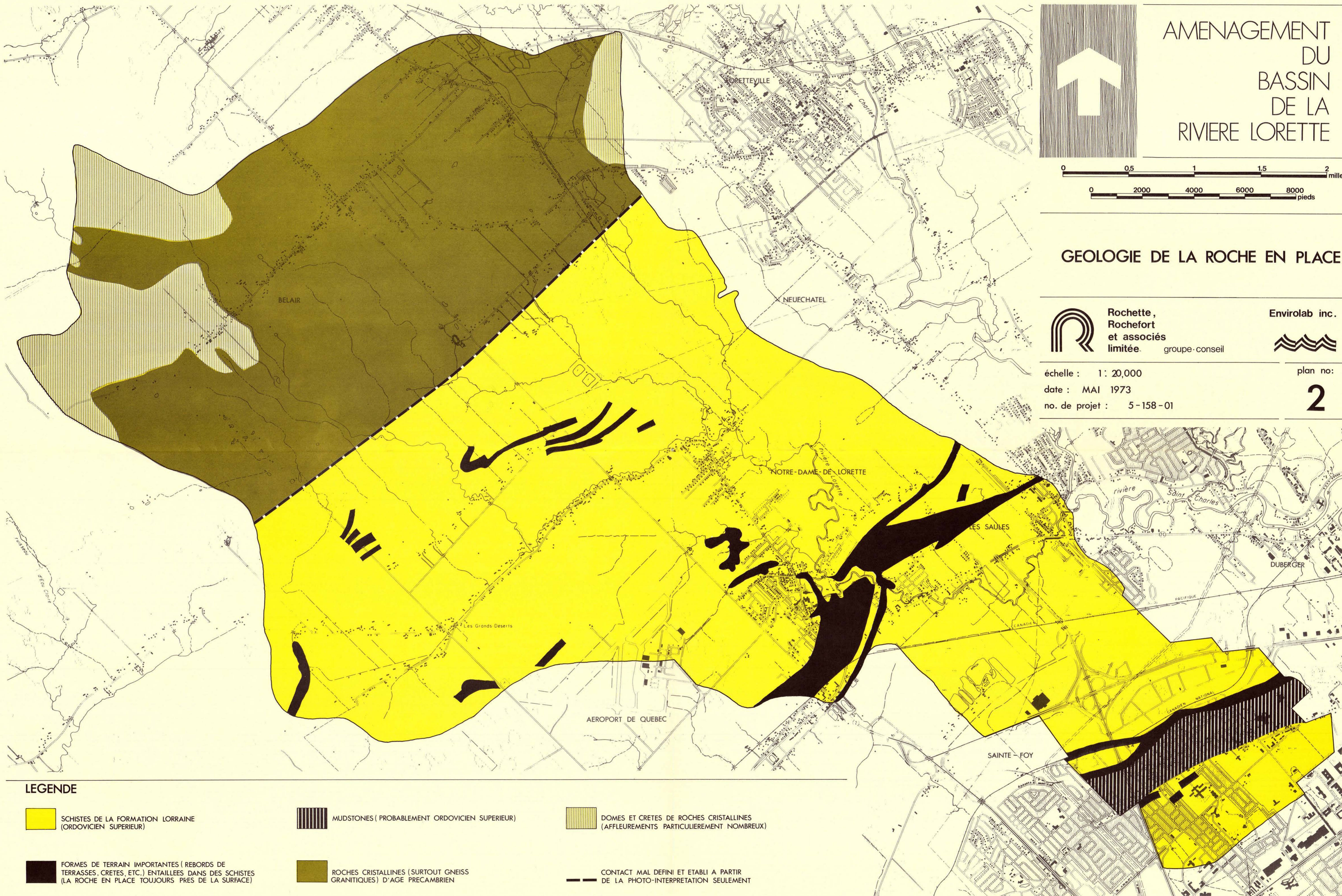
échelle : 1 : 20,000

date : MAI 1973

no. de projet : 5-158-01

plan no:

2



LEGENDE



SCHISTES DE LA FORMATION LORRAINE
(ORDOVICIEN SUPERIEUR)



MUDSTONES (PROBABLEMENT ORDOVICIEN SUPERIEUR)



DOMES ET CRETES DE ROCHES CRISTALLINES
(AFFLEUREMENTS PARTICULIEREMENT NOMBREUX)



FORMES DE TERRAIN IMPORTANTES (REBORDS DE
TERRASSES, CRETES, ETC.) ENTAILLEES DANS DES SCHISTES
(LA ROCHE EN PLACE TOUJOURS PRES DE LA SURFACE)



ROCHES CRISTALLINES (SURTOUT GNEISS
GRANITQUES) D'AGE PRECAMBRIEN



CONTACT MAL DEFINI ET ETABLI A PARTIR
DE LA PHOTO-INTERPRETATION SEULEMENT

Principales formes de terrasses marines et fluviales

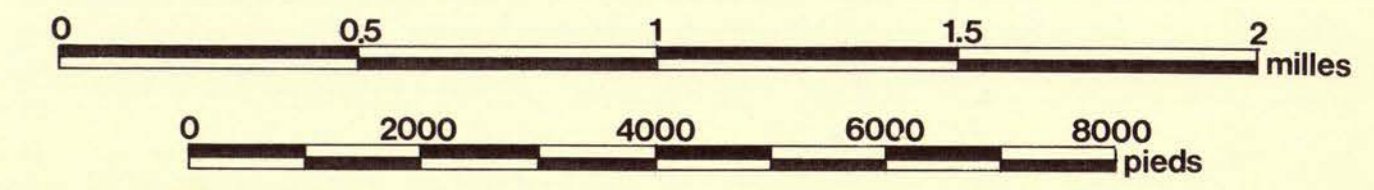
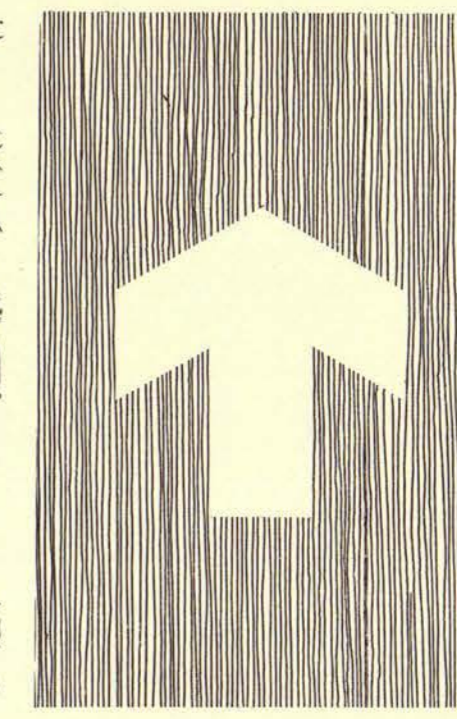
PLAN NO 3

Des terrasses d'origine marine (la mer de Champlain) sont les formes de terrain les plus représentatives de la géomorphologie du bassin de la Rivière Lorette. Elles ont de 100 à 200 pieds de hauteur et des rebords à pente faible et moyenne du côté nord, et à pente forte du côté sud de la dépression Cap-Rouge/Limoilou. Quant aux terrasses fluviales, elles sont bien définies et de pente moyenne. Leurs rebords sont particulièrement fragiles; la conservation et la création de boisés y sont essentiels.

Ce plan a été tracé à partir d'une étude effectuée par Peter B. Clibbon.

3

AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA RIVIERE LORETTE



PRINCIPALES FORMES DE TERRASSES MARINES ET FLUVIALES



Rochette,
Rochefort
et associés
limitée. groupe-conseil

Envirolab inc.



échelle : 1 : 20,000
date : AVRIL 1973
no. de projet : 5-158-01

plan no:
3



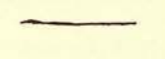
LEGENDE



REBORD DE TERRASSE MARINE
(A PENTE RAIDE)



TERRASSE FLUVIALE, GENERALEMENT
BIEN DEFINIE



PLAGE SOULEVEE



REBORD DE TERRASSE MARINE
(MOINS BIEN DEFINI)



RAVIN OU COULEE, SOIT EN "V", SOIT EN "U",
AVEC FOND PLAT ET PENTES RAIDES



TOURBIERE

Pentes topographiques

PLAN NO 4

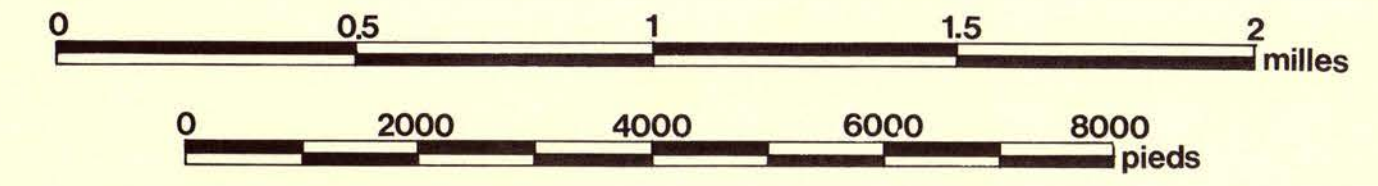
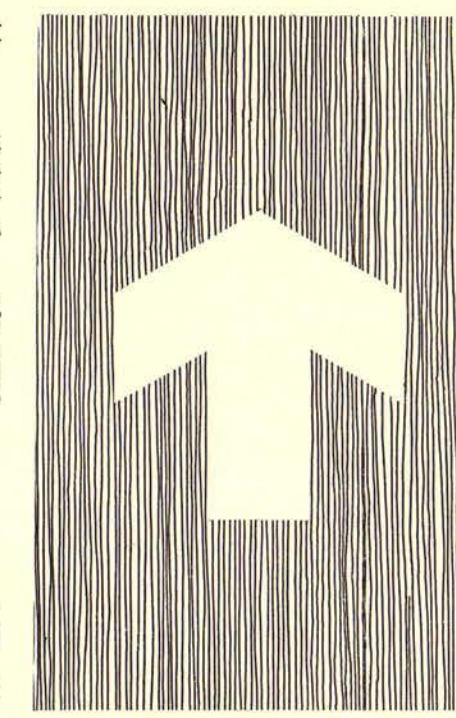
La carte des pentes présente un portrait détaillé de la topographie du bassin de la Rivière Lorette. Les pentes y sont classées en six catégories, des pentes faibles de moins de 1 degré aux pentes très fortes de 15 degrés et plus.

Les caractéristiques topographiques varient beaucoup d'un secteur à l'autre du bassin, de la partie nord-ouest dans Bélair où l'altitude atteint 1,370 pieds et où les pentes excèdent 15%, à la vallée centrale où la cote d'altitude est d'environ de 40 pieds et la pente moyenne de l'ordre de 1.5%.

Référence: chapitre 2.

4

AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA RIVIERE LORETTE



PENTES TOPOGRAPHIQUES



Rochette,
Rochefort
et associés
limitée. groupe-conseil

Envirolab inc.



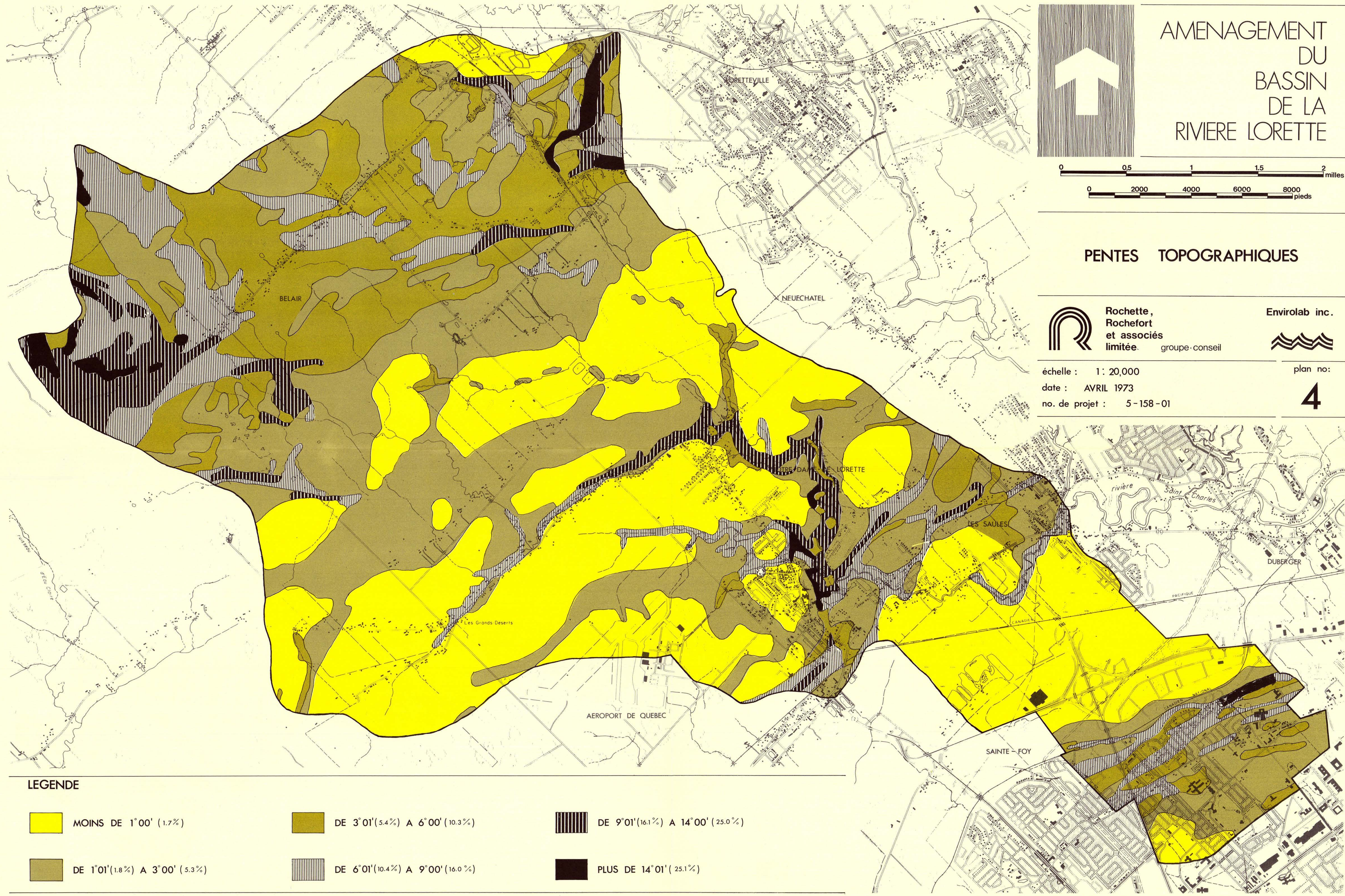
échelle : 1 : 20,000

date : AVRIL 1973




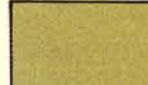


no. de projet : 5-158-01

plan no:

4



LEGENDE

	MOINS DE 1°00' (1.7%)		DE 3°01'(5.4%) A 6°00' (10.3%)		DE 9°01'(16.1%) A 14°00' (25.0%)
	DE 1°01'(1.8%) A 3°00' (5.3%)		DE 6°01'(10.4%) A 9°00' (16.0%)		PLUS DE 14°01' (25.1%)

Hydrographie: hiérarchie des cours d'eau

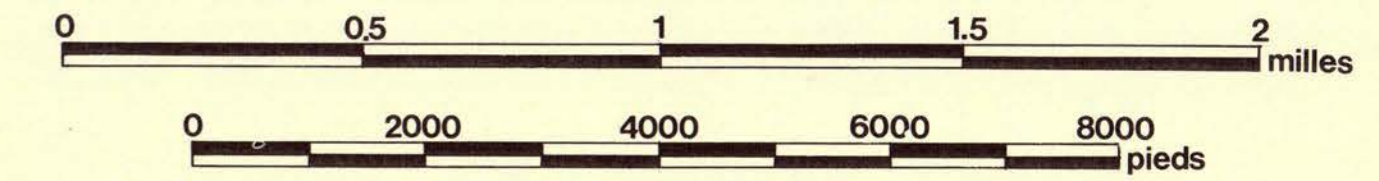
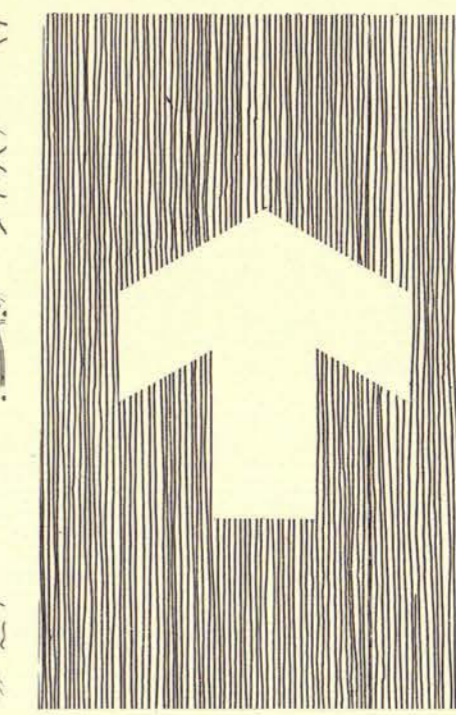
PLAN NO 5

Le cours principal de la Rivière Lorette a une longueur approximative de 9.6 milles, auquel s'ajoutent 12 affluents principaux (24.7 mi.), 28 sous-affluents (17.8 mi.) et 6 petits tributaires (2.9 mi.). La longueur totale du réseau hydrographique approche ainsi 55 milles. Le chenal du cours principal peut être qualifié de sinueux: alors que la distance de parcours de la source à l'embouchure est de 9.6 milles, la distance en ligne droite entre ces deux points n'est que de 5.4 milles.

Référence: chapitre 2.

5

AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA RIVIERE LORETTE



HYDROGRAPHIE: HIERARCHIE DES COURS D'EAU



Rochette,
Rochfort
et associés
limitée. groupe-conseil

Envirolab inc.



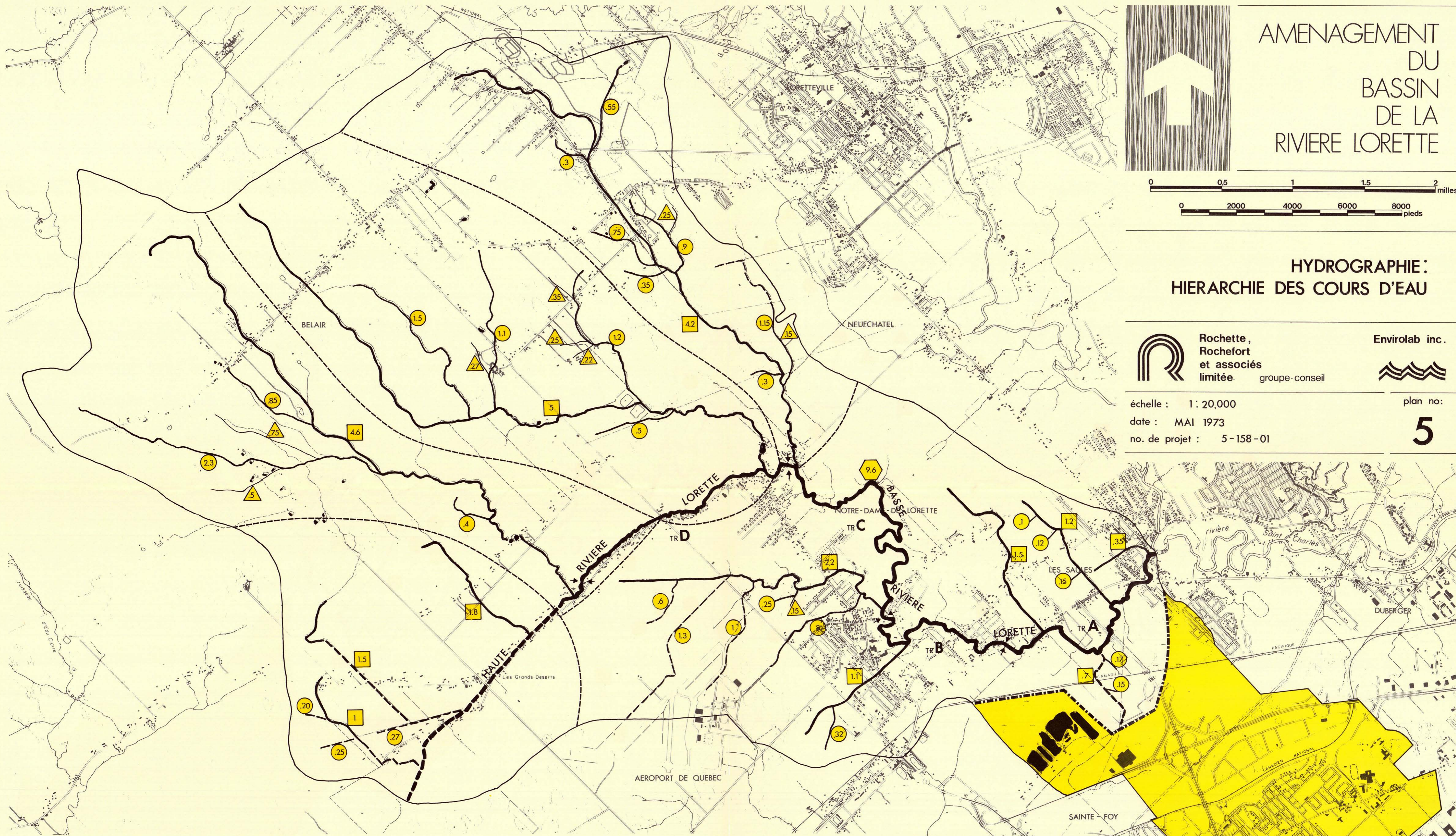
échelle : 1 : 20,000

date : MAI 1973

no. de projet : 5-158-01

plan no:

5



LEGENDE

TERRITOIRE DU BASSIN ARTIFICIEL

LIMITE SUD APPROXIMATIVE DU BASSIN NATUREL

LIMITE APPROXIMATIVE DES PRINCIPAUX SOUS-BASSINS DE DRAINAGE

COLLECTEUR PRINCIPAL (RIVIERE LORETTE) (4^e ORDRE)

AFFLUENTS PRINCIPAUX (3^e ORDRE)

SOUS-AFFLUENTS (2^e ORDRE)

TRIBUTAIRES DES SOUS-AFFLUENTS (1^{er} ORDRE)

FOSSES DE DRAINAGE

ETANGS ET LACS ARTIFICIELS

TR ← LIMITE DES TRONCONS DE LA BASSE LORETTE

N.B.
LES CHIFFRES INDICQUES REPRESENTENT LA LONGUEUR EN MILES DES COURS D'EAU.

Dépôts meubles

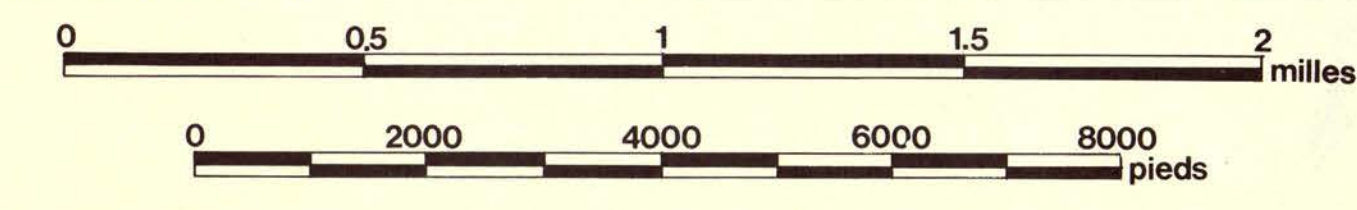
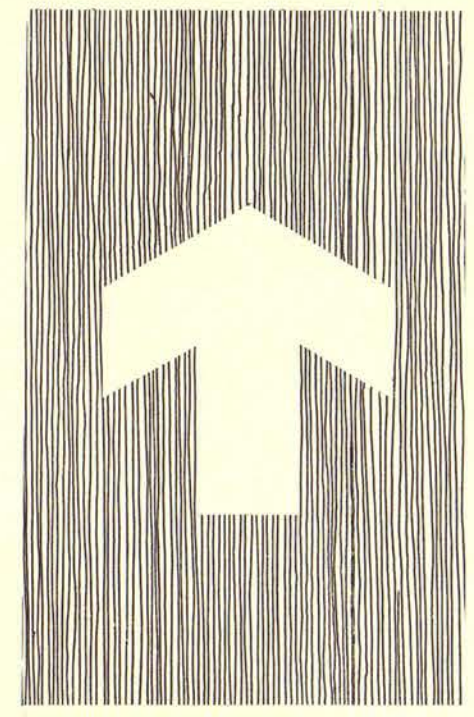
PLAN NO 6

Ce plan a été tiré d'une carte manuscrite de Peter B. Clibbon et de quelques autres études partielles. On peut constater la variation de la nature des dépôts suivant les différentes zones physiographiques. Les tills glaciaires et les sables marins sont souvent sursaturés d'eau dû à la porosité et la perméabilité du sous-sol rocheux sur lequel ils reposent.

Référence: chapitre 2



AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA RIVIERE LORETTE



DEPOTS MEUBLES



Rochette,
Rochefort
et associés
limitée. groupe-conseil

Envirolab inc.



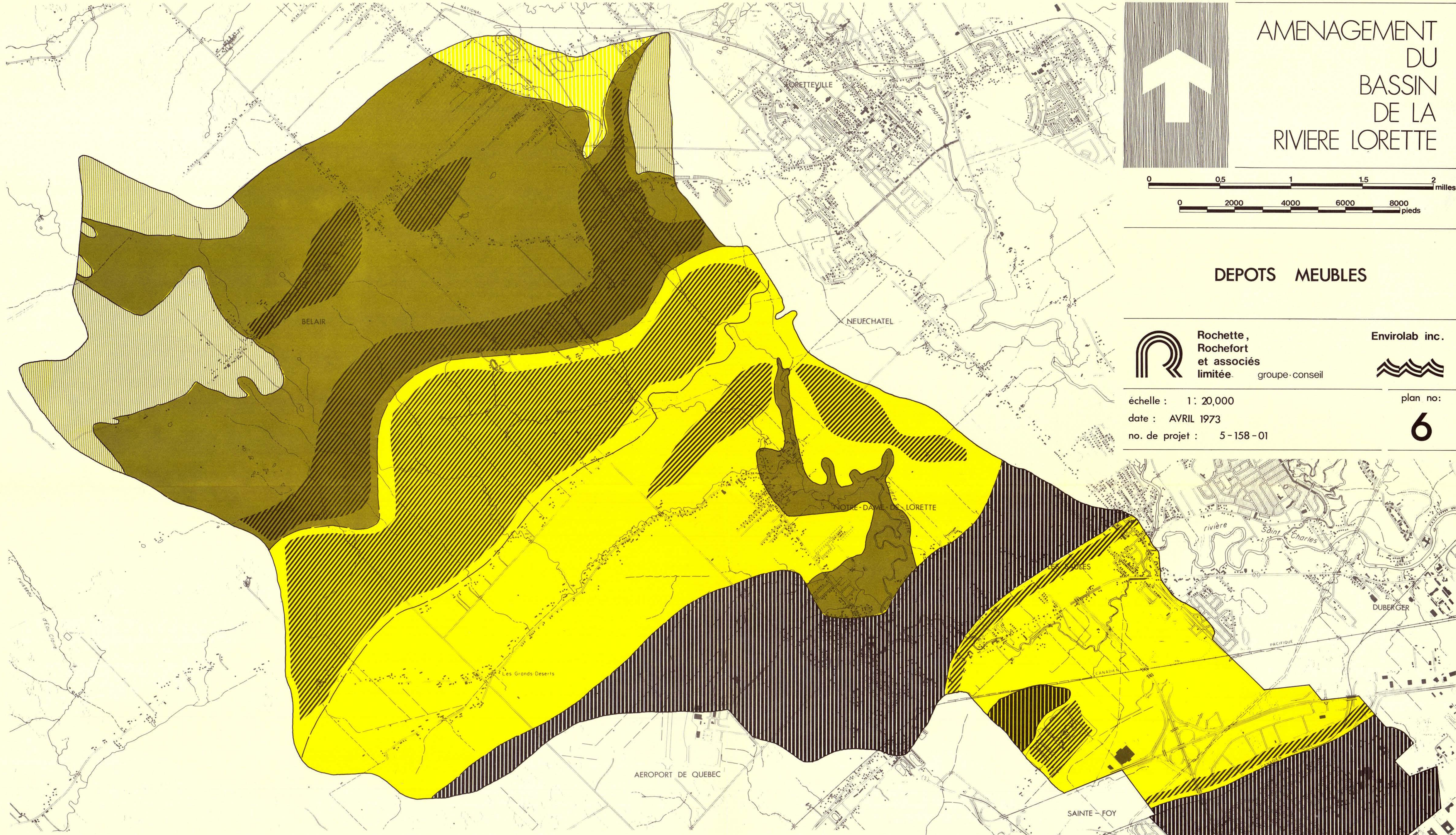
échelle : 1 : 20,000

date : AVRIL 1973

no. de projet : 5-158-01

plan no:

6



LEGENDE

DEPOTS GLACIAIRES
 TILL MINCE ET DISCONTINU REPOSANT SUR SOUS-SOL CRISTALLIN, MATRICE SURTOUT SABLONNEUSE ET AVEC SABLE ET BLOCS PEU OU PAS COMPACTES

DEPOTS FLUVIOGLACIAIRES & FLUVIATILES
 SABLE ET GRAVIER EPAIS REPOSANT SUR TILL GLACIAIRE

DEPOTS DE SABLE ET DE GRAVIER DISCONTINUS ET DE FAIBLE EPAISSEUR, RECOUVRANT DEPOTS ARGILEUX ET LIMONEUX D'EPAISSEUR VARIABLE

DEPOTS ORGANIQUES

TILL PLUS EPAIS, PARFOIS AVEC PLACAGE DE SABLE EPAIS, MATRICE SURTOUT SABLONNEUSE ET AVEC SABLE ET BLOCS PEU OU PAS COMPACTES

DEPOTS MARINS
 DEPOTS SURTOUT ARGILEUX ET LIMONEUX D'EPAISSEUR VARIABLE, PARFOIS AVEC PLACAGES DE SABLE

AUTRES
 REGOLITE PEU PROFONDE DEVELOPPEE SUR AFFLEUREMENTS DE SCHISTES ET DE MUDSTONES

Potentiel agricole

PLAN NO 7

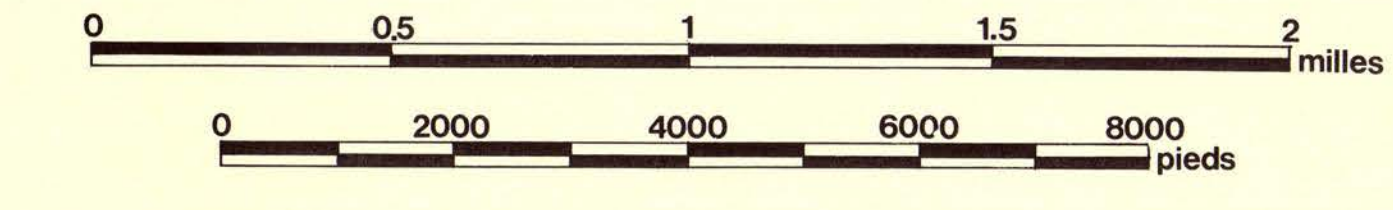
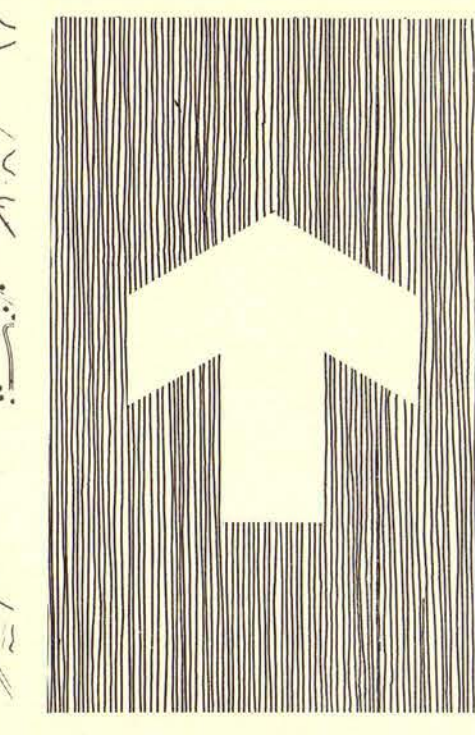
Ce plan montre le potentiel qu'ont les diverses parties du territoire du bassin pour les fins agricoles. Le secteur compris entre la terrasse de Notre-Dame-de-Lorette au sud et le rebord du bouclier canadien au nord comporte surtout des sols de première et de deuxième classe, de bonne qualité pour l'agriculture. La partie de ce secteur située à l'ouest du boulevard de l'Aéroport est rurale et peu susceptible de s'urbaniser rapidement; on devrait y empêcher tout développement pour la réserver à des fins agricoles générales, notamment pour les grandes cultures.

Référence: chapitre 2.

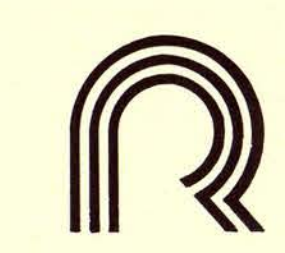


7

AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA RIVIERE LORETTE



POTENTIEL AGRICOLE



Rochette, Rochefort et associés limitée. groupe-conseil

Envirolab inc.



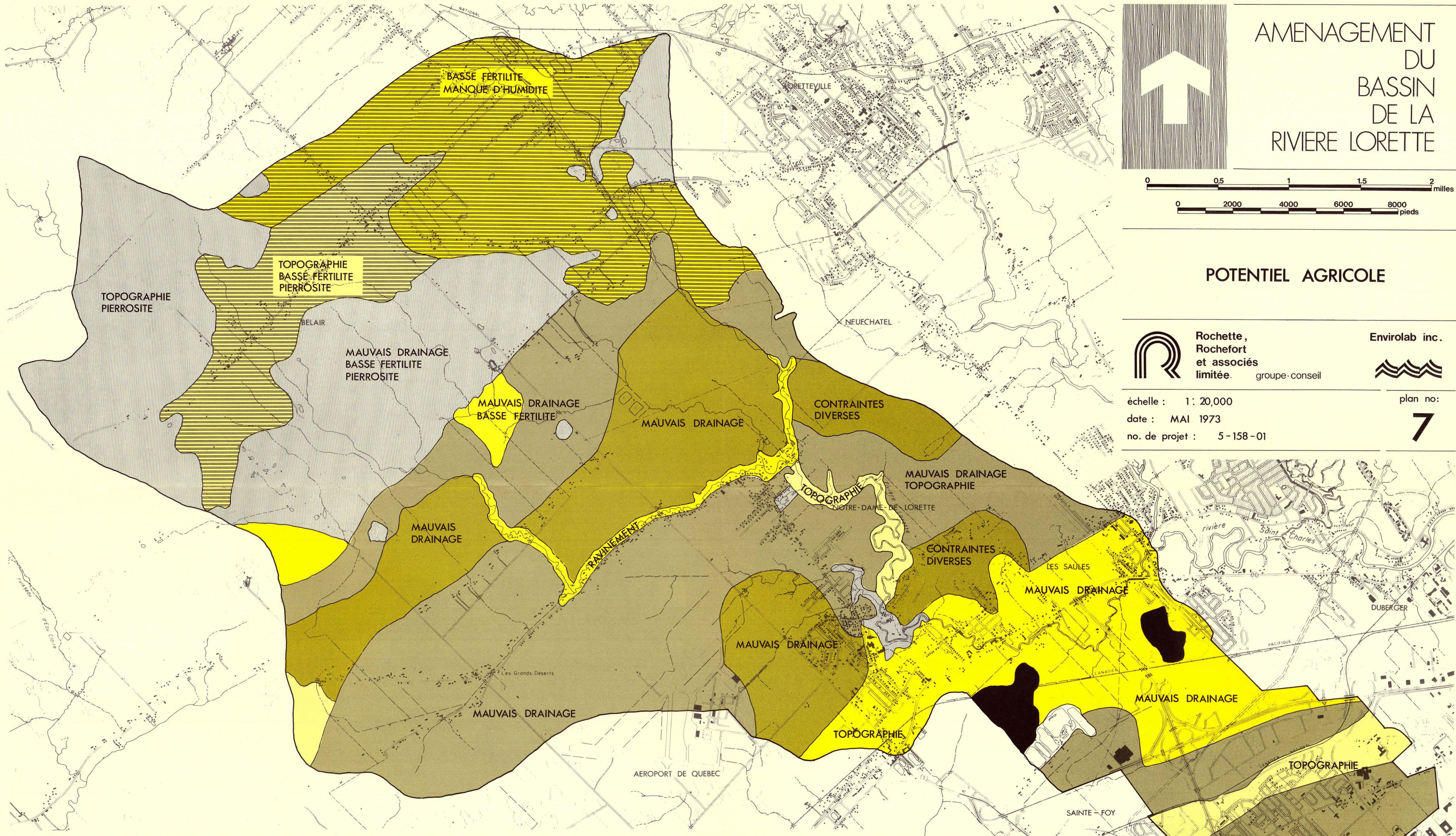
échelle : 1 : 20,000

date : MAI 1973



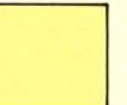

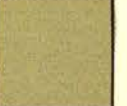



no. de projet : 5-158-01

plan no:

7



LEGENDE

- | | | | |
|--|--|--|---|
|  SOLS DE TRÈS BONNE QUALITÉ POUR L'AGRICULTURE GÉNÉRALE |  SOLS DE QUALITÉ ACCEPTABLE POUR L'AGRICULTURE GÉNÉRALE; CERTAINES ZONES DE SOLS SABLEUX POUR CULTURES MARAÎCHÈRES ET SPÉCIALES |  SOLS DE QUALITÉ MÉDIOCRE POUR TOUTES LES ACTIVITÉS AGRICOLES SAUF LE PÂTURAGE |  SOLS PEU OU PAS CULTIVABLES |
|  SOLS DE BONNE QUALITÉ POUR L'AGRICULTURE GÉNÉRALE |  SOLS DE CLASSE 3 RENFERMANT ZONES PEU OU PAS CULTIVABLES |  SOLS DE CLASSE 4 RENFERMANT ZONES PEU OU PAS CULTIVABLES |  SOLS ORGANIQUES |

Potentiel forestier

PLAN NO 8

Le couvert forestier du bassin de la Rivière Lorette est passablement dégradé.

Les peuplements d'ormes, de frênes et d'érables de la région des basses terres ont été largement défrichés. Les forêts de pins ont été utilisées pour le bois de construction. Les érablières à sucre du rebord des Laurentides ont jusqu'à date échappé à ces coupes intensives.

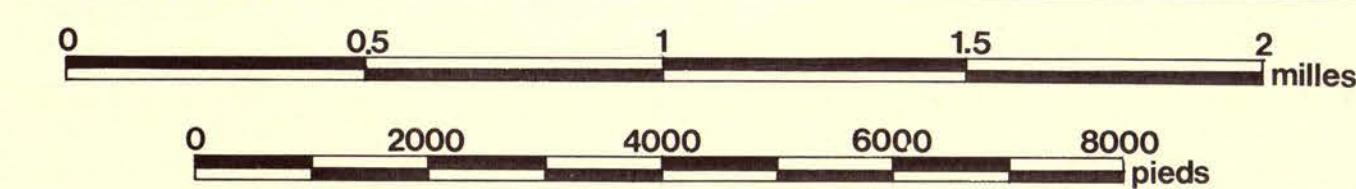
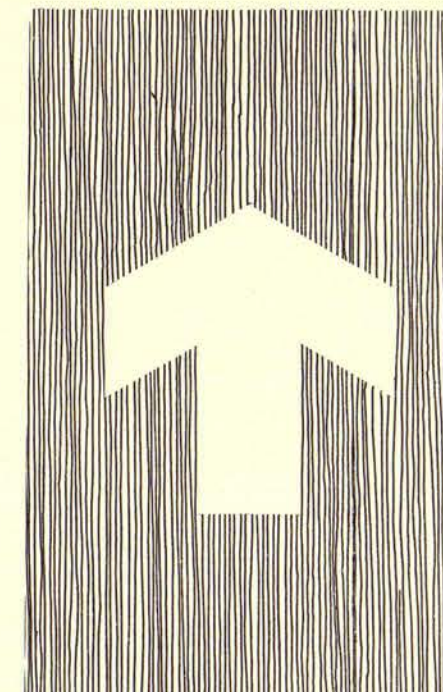
La région conserve quand même un excellent potentiel forestier. La régénération du couvert forestier primitif est parfaitement envisageable, notamment dans le secteur nord-ouest.

Référence: chapitre 2



8

AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA RIVIERE LORETTE



POTENTIEL FORESTIER



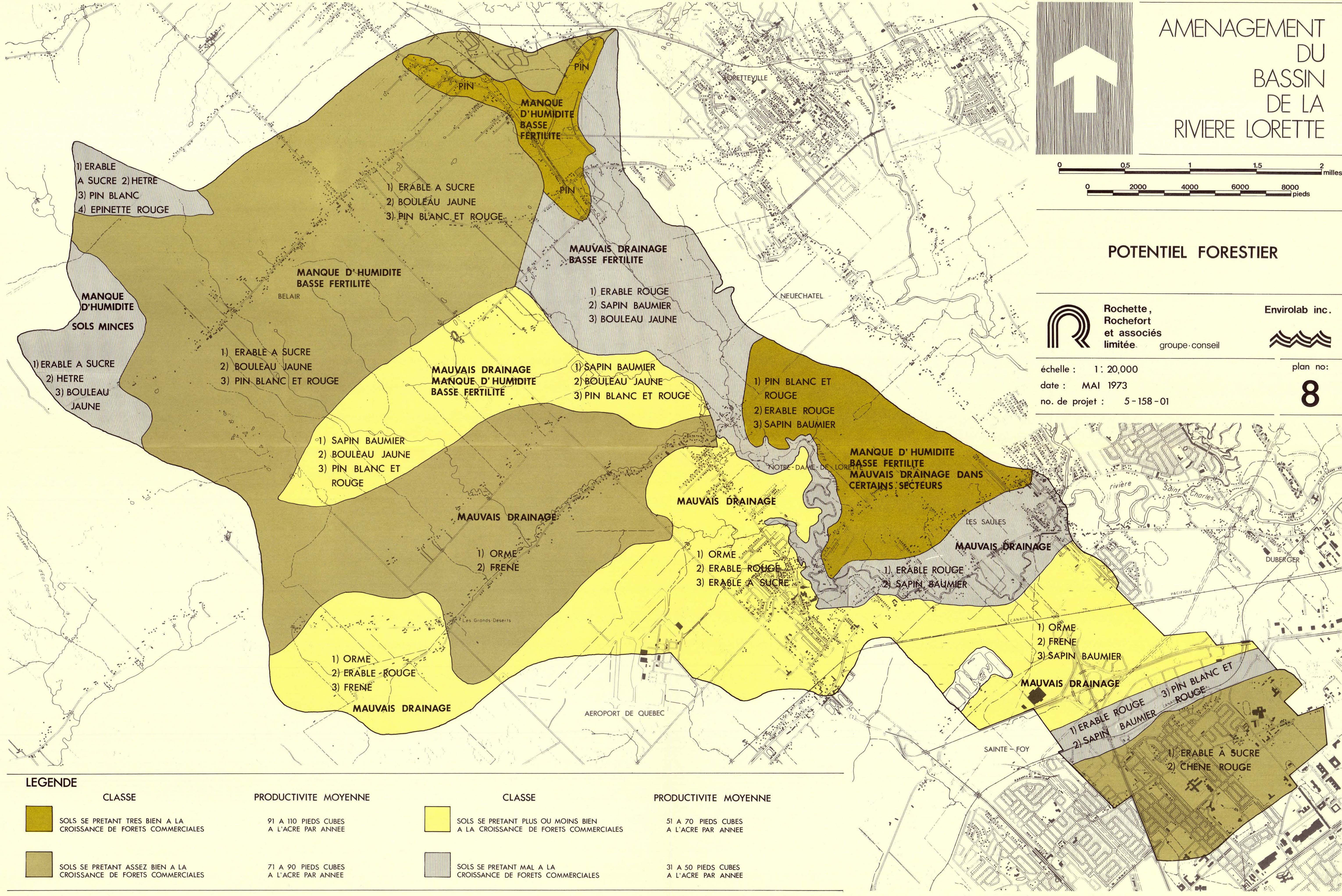
Rochette,
Rochefort
et associés
limitée. groupe-conseil

Envirolab inc.



échelle : 1 : 20,000
date : MAI 1973
no. de projet : 5-158-01

plan no:
8



LEGENDE

CLASSE	PRODUCTIVITE MOYENNE	CLASSE	PRODUCTIVITE MOYENNE
	SOLS SE PRETANT TRES BIEN A LA CROISSANCE DE FORETS COMMERCIALES		SOLS SE PRETANT PLUS OU MOINS BIEN A LA CROISSANCE DE FORETS COMMERCIALES
	91 A 110 PIEDS CUBES A L'ACRE PAR ANNEE		51 A 70 PIEDS CUBES A L'ACRE PAR ANNEE
	SOLS SE PRETANT ASSEZ BIEN A LA CROISSANCE DE FORETS COMMERCIALES		SOLS SE PRETANT MAL A LA CROISSANCE DE FORETS COMMERCIALES
	71 A 90 PIEDS CUBES A L'ACRE PAR ANNEE		31 A 50 PIEDS CUBES A L'ACRE PAR ANNEE

Typologie des cours d'eau et secteurs à reboiser

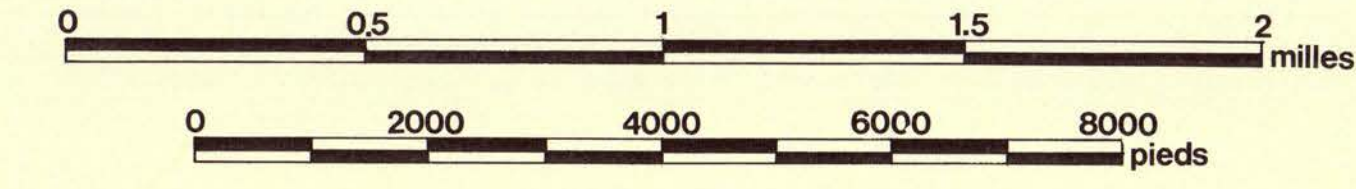
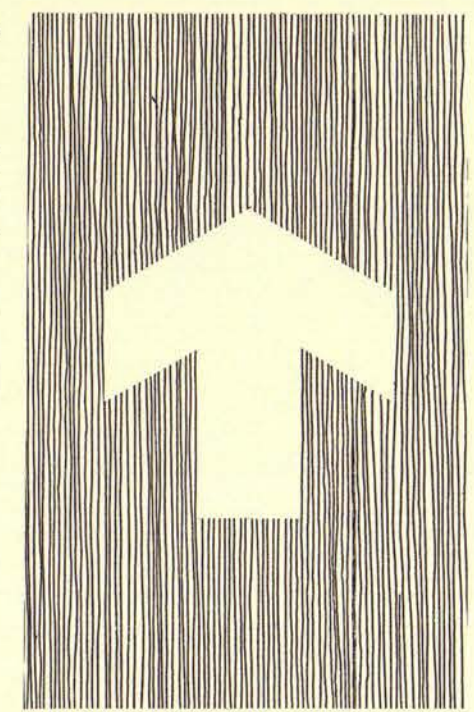
PLAN NO 9

Le plan de la typologie des cours d'eau permet de distinguer les tronçons entaillés dans les dépôts meubles de ceux entaillés dans la roche en place. On remarque qu'à l'exception de la zone de la terrasse de Notre-Dame de Lorette, la plupart des cours d'eau sont entaillés dans des dépôts meubles. Le reboisement s'impose pour la conservation de la rivière et de ses affluents, dans la majorité des secteurs. Il est recommandé d'accorder priorité aux zones de classe « lb » et « 2a », où il y a urgence à intervenir. La végétation forestière existante des zones « 3a » devrait être protégée intégralement.

Référence: chapitre 2

9

AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA RIVIERE LORETTE



TYPOLOGIE DES COURS D'EAU ET SECTEURS A REBOISER



Rochette,
Rochfort
et associés
limitée. groupe-conseil

Envirolab inc.



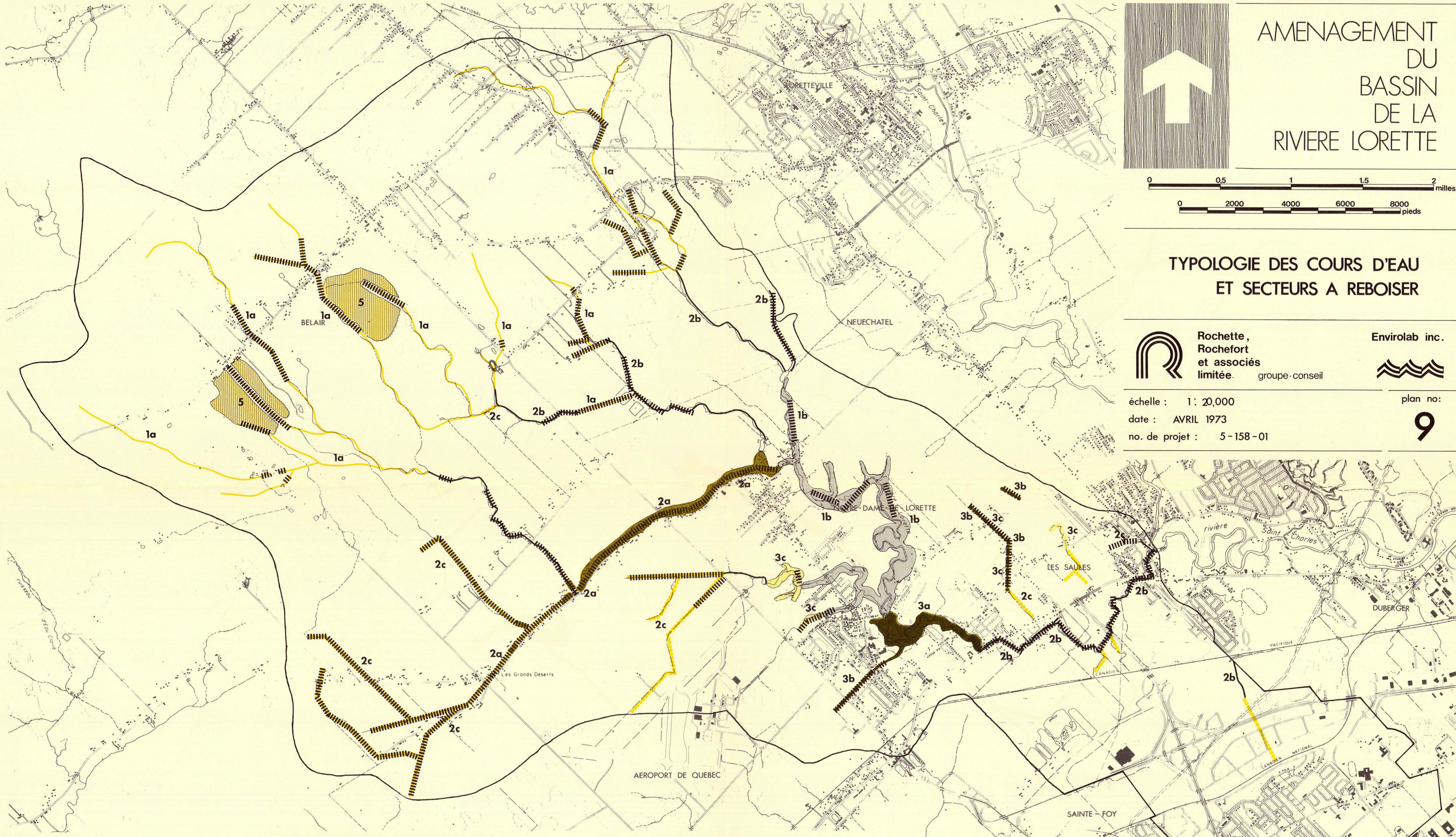
échelle : 1 : 20,000

date : AVRIL 1973

no. de projet : 5-158-01

plan no :

9



LEGENDE

- A - COURS D'EAU ENTAILLES DANS DES DEPOTS MEUBLES**
- 1a** cours d'eau entaillé dans des dépôts surtout d'origine glaciaire
 - 1b** gorge entaillée dans des dépôts surtout d'origine glaciaire

- B - COURS D'EAU ENTAILLES DANS LA ROCHE EN PLACE**
- 2a** cours d'eau entaillé dans des matériaux argileux d'origine marine
 - 2b** cours d'eau entaillé dans des matériaux surtout argileux et limoneux
 - 2c** cours d'eau dont le tracé fut rectifié par des travaux de drainage
 - 3a** vallée à berges escarpées et entaillée dans des schistes
 - 3b** vallon à berges peu prononcées et entaillé dans des schistes

- C - SECTEURS DE REBOISEMENT**
- 4** berges et /ou fonds de vallées à reboiser comme mesure contre l'érosion
 - 5** interfluves à reboiser (érosion en nappe et en rigoles prononcées)

3c vallée à pentes plus ou moins raides et entaillée dans des calcaires

Utilisation du sol

1948

PLAN NO 10

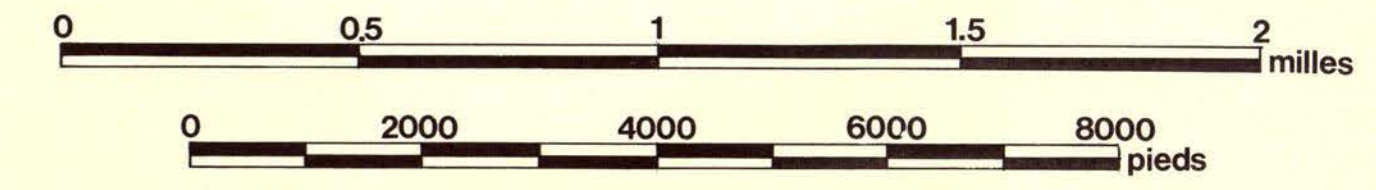
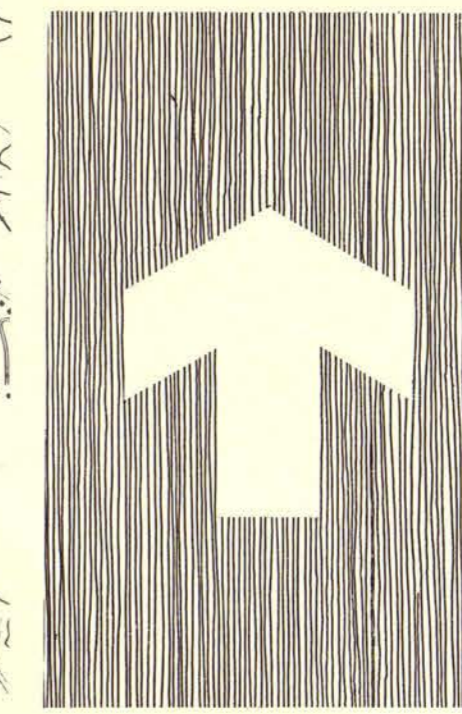
La carte de l'utilisation du sol de 1948 fut dressée à partir de l'interprétation de photographies aériennes de la région de Québec prises cette année-là et obtenues de la Photothèque National de l'air du Ministère fédéral des Mines, de l'Energie et des Ressources. Les limites imposées à l'interprétation des photos prises à l'échelle 1:18,000 font que la carte est plutôt généralisée. On peut y distinguer les grandes affectations des terres, soit les zones boisées, les zones en friche, les zones cultivées, les marécages, les réseaux de transport, les étendues d'eau et les zones construites.

Le travail d'interprétation a été effectué par Robert Aubé.

Référence: chapitre 3.

10

AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA RIVIERE LORETTE



UTILISATION DU SOL 1948



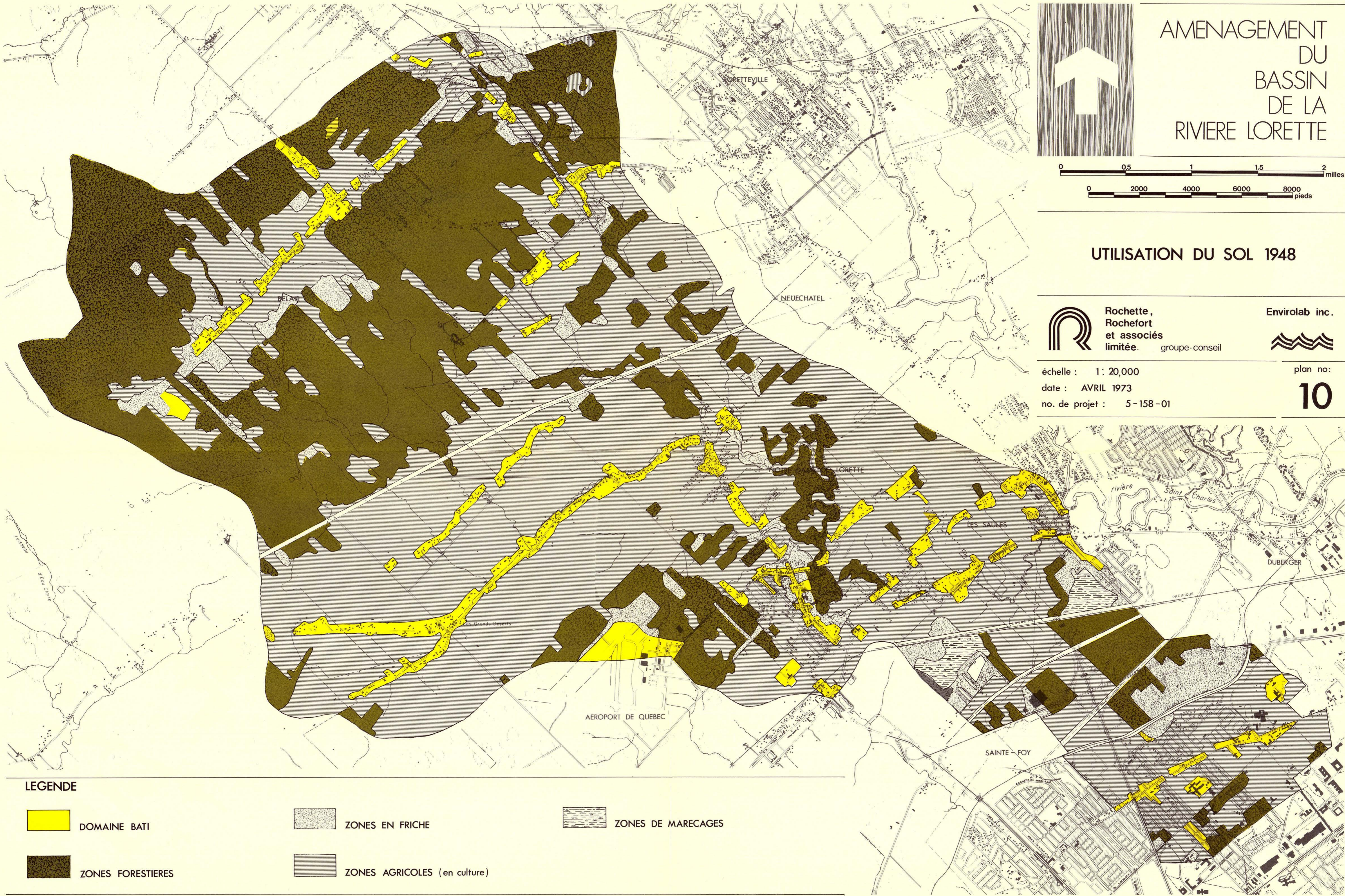
Rochette,
Rochefort
et associés
limitée. groupe-conseil

Envirolab inc.



échelle : 1 : 20,000
date : AVRIL 1973
no. de projet : 5-158-01

plan no:
10



LEGENDE



DOMAINE BATI



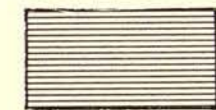
ZONES EN FRICHE



ZONES DE MARECAGES



ZONES FORESTIERES



ZONES AGRICOLES (en culture)

Utilisation du sol

1960

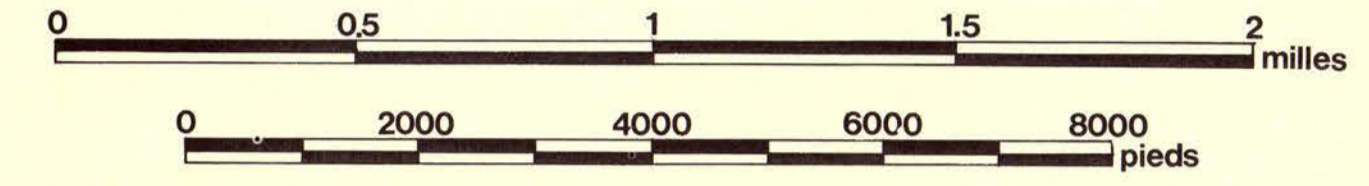
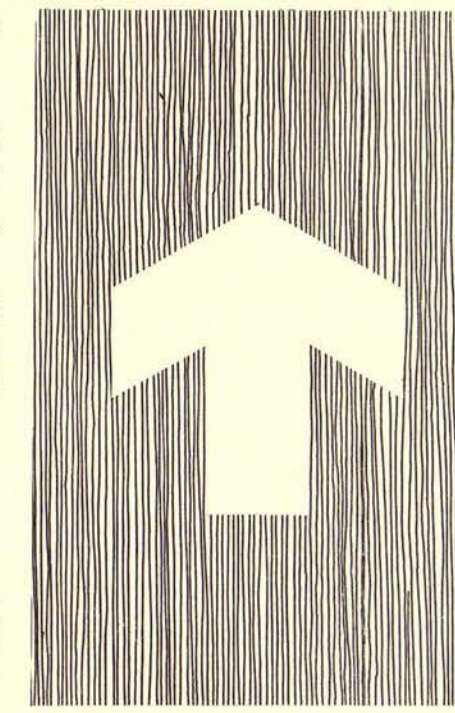
PLAN NO 11

Cette carte a été confectionnée à partir des mêmes sources et suivant la même méthode que le plan no 10. On y remarque un agrandissement notable des noyaux urbains existants (Notre-Dame-de-Lorette, Les Saules, . . .) et l'apparition de nouveaux développements (Jouvence, l'ouest de Sainte-Foy, . . .). On note aussi l'augmentation des superficies en friche dans la plupart des cas au détriment des terres agricoles. On décèle aussi l'apparition de plusieurs zones d'extraction (sablères, gravières, . . .). On perçoit en définitive l'amorce du phénomène d'urbanisation dans le territoire du bassin de la Rivière Lorette.

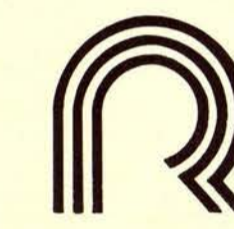
Référence: chapitre 3

11

AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA RIVIERE LORETTE



UTILISATION DU SOL 1960



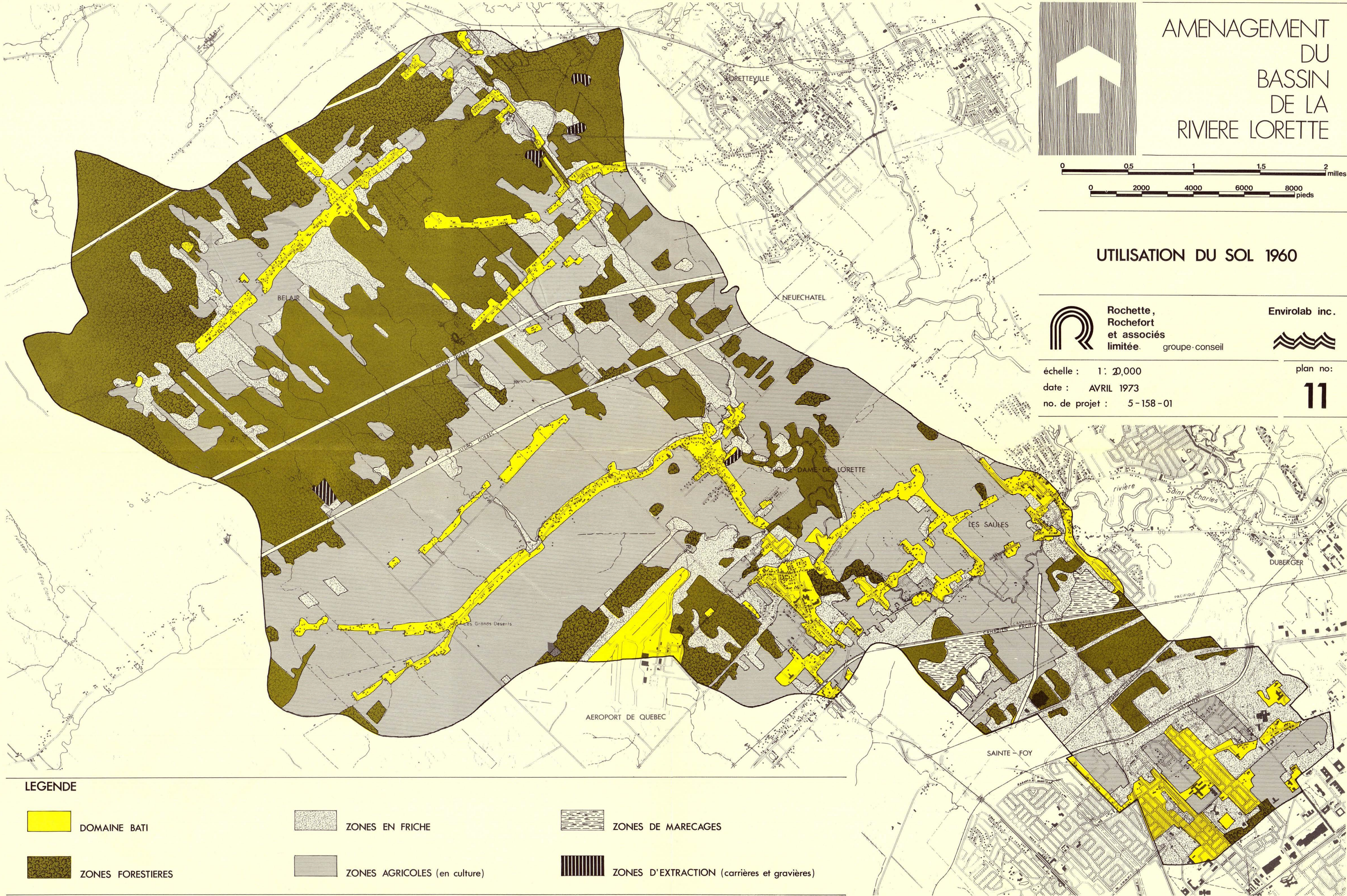
Rochette,
Rochefort
et associés
limitée. groupe-conseil

Envirolab inc.



échelle : 1 : 20,000
date : AVRIL 1973
no. de projet : 5-158-01

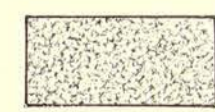
plan no:
11



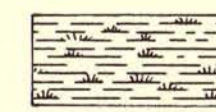
LEGENDE



DOMAINE BATI



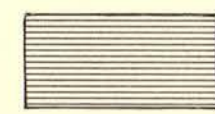
ZONES EN FRICHE



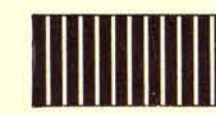
ZONES DE MARECAGES



ZONES FORESTIERES



ZONES AGRICOLES (en culture)



ZONES D'EXTRACTION (carrières et gravières)

Utilisation du sol

1971

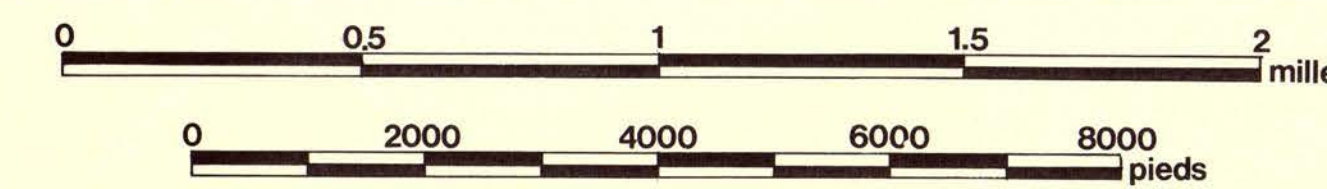
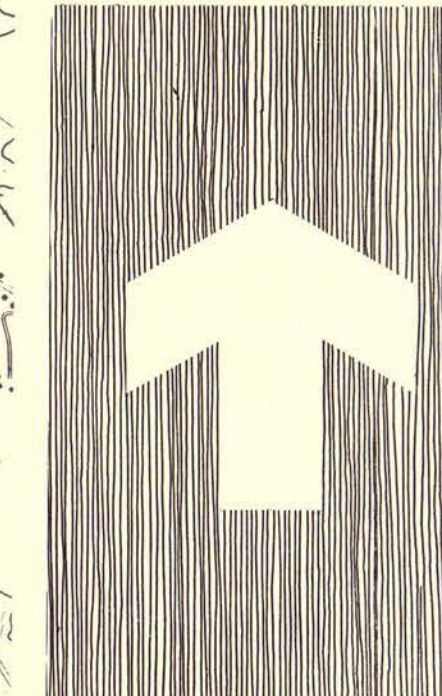
PLAN NO 12

Le plan no 12 a été tracé en faisant usage des données d'un relevé de l'utilisation du sol de la région, effectué à l'été 1971 pour le compte de la Commission d'Aménagement de la Communauté Urbaine de Québec. (Le fond de plan au 1:20,000 utilisé dans ce dossier cartographique provient également de la C.A.C.U.Q.). Cette carte présente une image plus détaillée des modes d'affectation des sols que celles de 1948 et 1960, principalement dans les secteurs urbains et semi-urbains.

Référence: chapitre 3

12

AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA RIVIERE LORETTE



UTILISATION DU SOL 1971



**Rochette,
Rochefort
et associés
limitée.** groupe-conseil

Envirolab inc.



échelle : 1 : 20,000

date : AVRIL 1973

no. de projet : 5-158-01

plan no:

12



LEGENDE

- | | | | |
|-------------------------------------|----------------------------------|------------------------------|------------------------------------|
| ZONES RESIDENTIELLES | ZONES INDUSTRIELLES | ZONES AGRICOLES (en culture) | ZONES DE TOURBIERES & DE MARECAGES |
| ZONES MIXTES: COMMERCE & HABITATION | ZONES PUBLIQUES & SEMI-PUBLIQUES | ZONES EN FRICHE | |
| ZONES DE COMMERCE & DE SERVICE | ZONES DE VILLEGIATURE | ZONES FORESTIERES | |

SOURCE DES DONNEES: COMMISSION D'AMENAGEMENT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE QUEBEC

Evolution de l'utilisation du sol

1948 - 1971

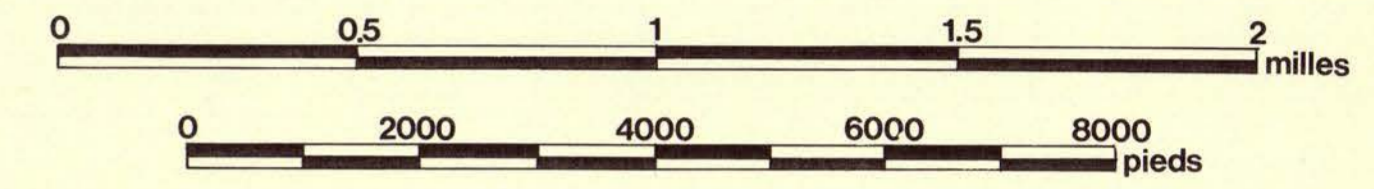
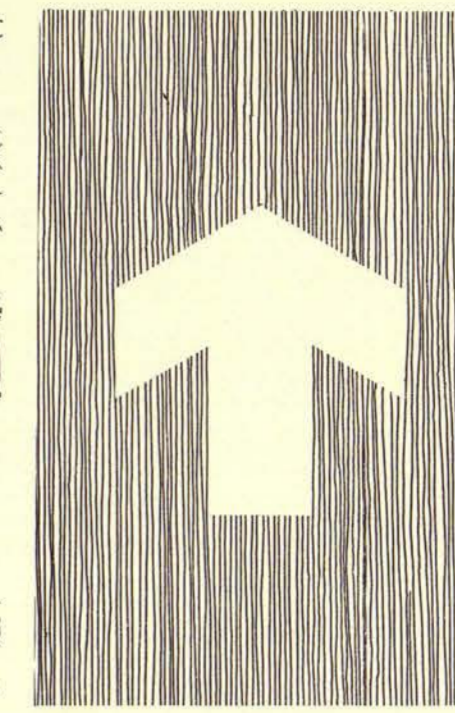
PLAN NO 13

Ce plan montre l'évolution qu'a connu le territoire du bassin à l'égard de l'utilisation du sol, au cours des 23 années de la période 1948-1971. La légende permet d'identifier les zones dont les modes d'utilisation du sol ont changé, ainsi que celles où ils sont demeurés stables. On note dans l'ensemble des changements importants. On peut constater aussi que le mode de transformation « agriculture-friche-développement » est presque une constante du processus d'urbanisation, à l'examen du plan no 13 et des trois plans qui précèdent.

Référence: chapitre 3

13

AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA RIVIERE LORETTE



EVOLUTION DE L'UTILISATION DU SOL 1948 · 1971



Rochette,
Rochefort
et associés
limitée. groupe-conseil

Envirolab inc.



échelle : 1 : 20,000

date : MAI 1973

no. de projet : 5-158-01

plan no:

13



LEGENDE



ZONES RESIDENTIELLES



ZONES INDUSTRIELLES



ZONES EN FRICHE



ZONES MIXTES :
COMMERCE & HABITATION



ZONES PUBLIQUES
& SEMI-PUBLIQUES



ZONES FORESTIERES



ZONES DE COMMERCE
& DE SERVICE



ZONES DE VILLEGIATURE

N.B. LES UTILISATIONS DU SOL MONTREES SUR CE PLAN SONT CELLES DE 1971, QUI DIFFERENT PAR RAPPORT A CELLES DE 1948. LES ESPACES BLANCS INDIQUENT LES ENDROITS OU L'UTILISATION DU SOL EST DEMEUREE STABLE.

Limites municipales secteurs et territoire occupé 1971

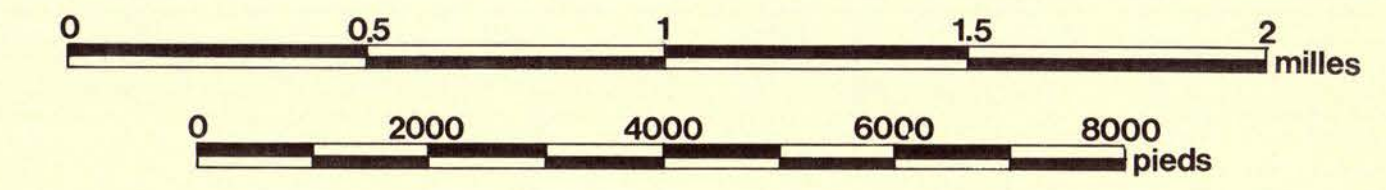
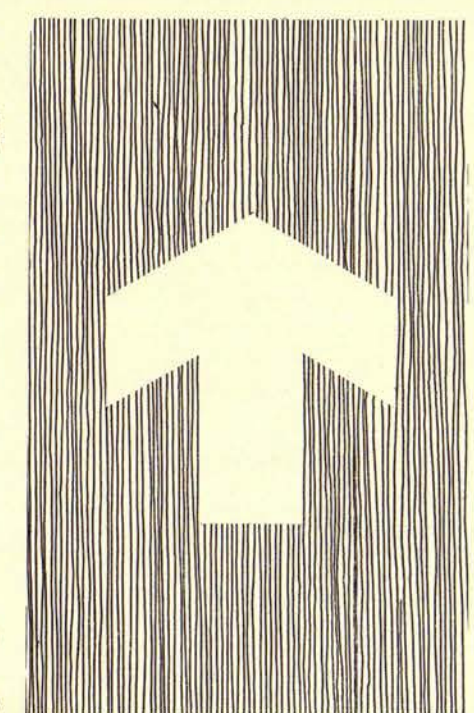
PLAN NO 14

Les limites municipales et les limites des secteurs de dénombrement ont été reportées sur ce plan qui indique aussi le territoire approximatif occupé en 1971 à l'intérieur de ces limites. On dénombre dans le bassin, 4 municipalités différentes, soit une partie de Sainte-Foy (principalement dans le quartier Laurentien), une partie de Québec (dans les quartiers Les Saules et Neufchatel), Notre-Dame-de-Lorette (ou ville d'Ancienne-Lorette), et une partie de Bélair. Les secteurs de dénombrement sont les unités statistiques retenues pour nos analyses de la population et de l'utilisation du sol. On retrouve aussi les trois « sous-régions » d'étude suivant lesquelles le bassin a été divisé ainsi que la limite ou « enveloppe » projetée pour l'urbanisation dans le bassin en 1991.

Référence: chapitre 4

14

AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA RIVIERE LORETTE



LIMITES MUNICIPALES, SECTEURS ET TERRITOIRE OCCUPE · 1971



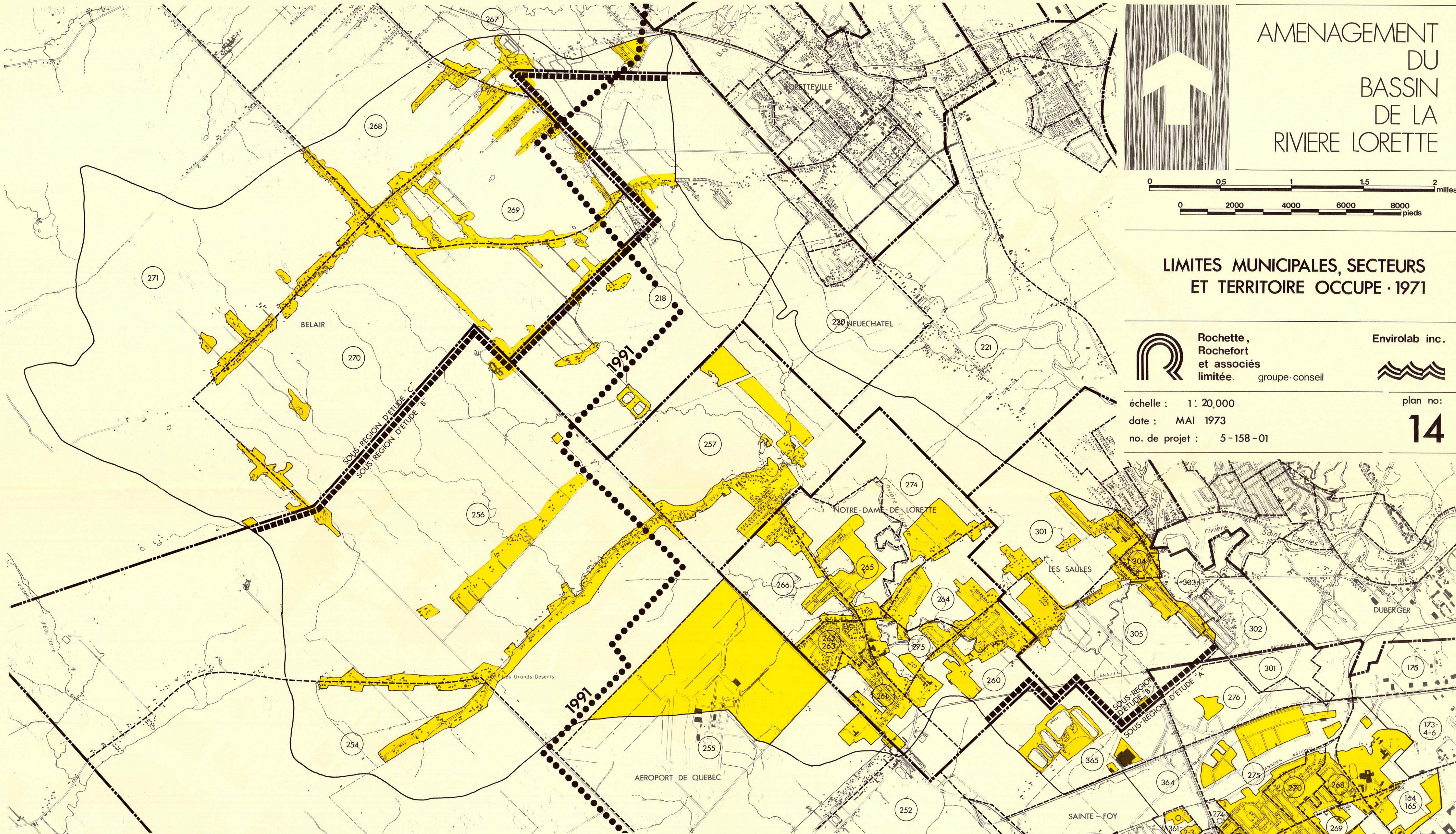
Rochette,
Rochfort
et associés
limitée. groupe-conseil

Envirolab inc.

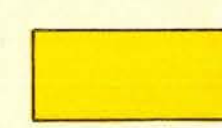


échelle : 1 : 20,000
date : MAI 1973
no. de projet : 5-158-01

plan no:
14

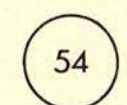


LEGENDE



TERRITOIRE OCCUPE EN 1971

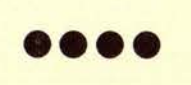
——— LIMITES MUNICIPALES



NO. DE SECTEUR DE DENOMBREMENT

——— LIMITE DU BASSIN

----- LIMITES DES SECTEURS DE
DENOMBREMENT - RECENSEMENT 1971



LIMITE PROJETEE DU
TERRITOIRE OCCUPE EN 1991

Schéma - guide d'aménagement

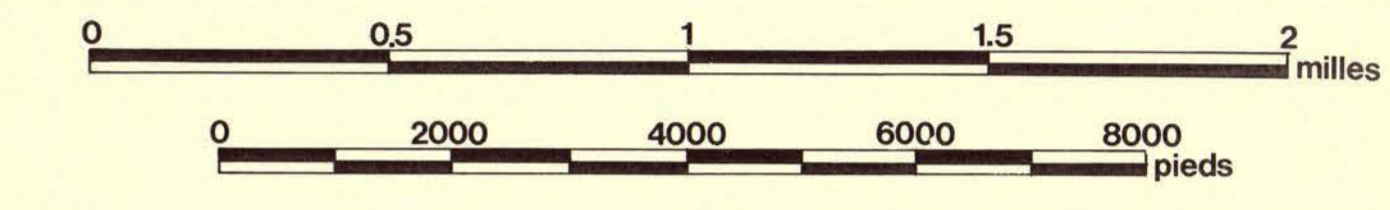
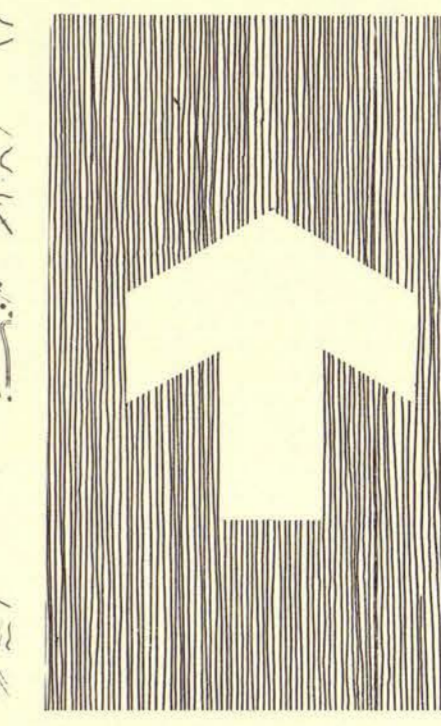
PLAN NO 15

Ce plan fait la synthèse des informations analysées en dégagant les éléments principaux qui devraient guider l'aménagement du territoire du bassin. Ce n'est pas un plan d'aménagement proprement dit, mais plutôt un schéma qui illustre les conclusions et directives issues de nos études, telles que commentées dans le rapport d'accompagnement. Les principaux points à retenir sont: la conservation et/ou l'aménagement en parcs ou espaces verts de certains secteurs-clés du bassin; la protection et le maintien de la vocation agricole d'un vaste territoire au nord de l'aéroport; la non-urbanisation du secteur nord-ouest; la direction préférentielle pour le développement.

Référence: chapitre 4

15

AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA RIVIERE LORETTE



SCHEMA · GUIDE D'AMENAGEMENT



Rochette,
Rochefort
et associés
limitée groupe-conseil

Envirolab inc.



échelle : 1 : 20,000
date : JUIN 1973
no. de projet : 5-158-01

plan no:
15



LEGENDE

- | | | | | | |
|--------------------------------------|--|--------------------------------------|--|---|--|
| A. OCCUPATION DU SOL ACTUELLE | | B. OCCUPATION DU SOL PROJETEE | | C. TERRITOIRE A NE PAS URBANISER | |
| | TERRITOIRE URBANISE - 1971 | | TERRITOIRE A URBANISER, 1971-81 | | PARCS ET ESPACES VERTS A AMENAGER* |
| | ZONES DE VILLEGIATURE | | TERRITOIRE A URBANISER, 1981-91 | | ZONES D'INONDATION, MARECAGES, ZONES D'EXTRACTION (CARRIERES), ETC.* |
| | PARCS ET ESPACES VERTS EXISTANTS A CONSERVER | | DIRECTION PREFERENTIELLE DE L'URBANISATION | | ZONES D'AFFECTATION PARTICULIERE |

* N.B.
LES ESPACES VERTS A AMENAGER
COINCIDENT PARFOIS AVEC DES
ZONES D'INONDATION TOUT COMME
CERTAINS SECTEURS IDENTIFIES
"ZONES D'INONDATION" POURRAIENT
AVANTAGEUSEMENT ETRE AMENAGES
EN PARCS.

Zones hypothétiques inondées 1971

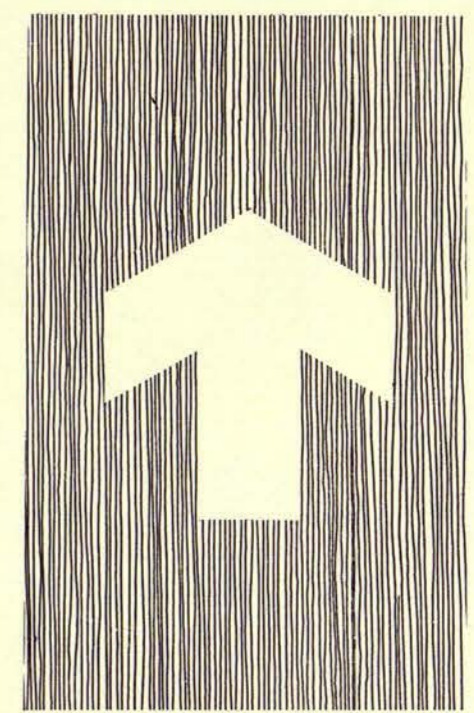
PLAN NO 16

Cette carte montre les lignes d'eau qui seraient atteintes suivant les hypothèses retenues concernant la période de récurrence des crues sur la rivière, et le taux d'urbanisation à l'intérieur du bassin, (pourcentage du territoire occupé) pour l'année 1971. Elles ont été établies à partir du calcul des courbes de remous.

Référence: chapitre 8

16

AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA RIVIERE LORETTE



ZONES HYPOTHETIQUES INONDEES 1971



Rochette,
Rochefort
et associés
limitée. groupe conseil

Envirolab inc.



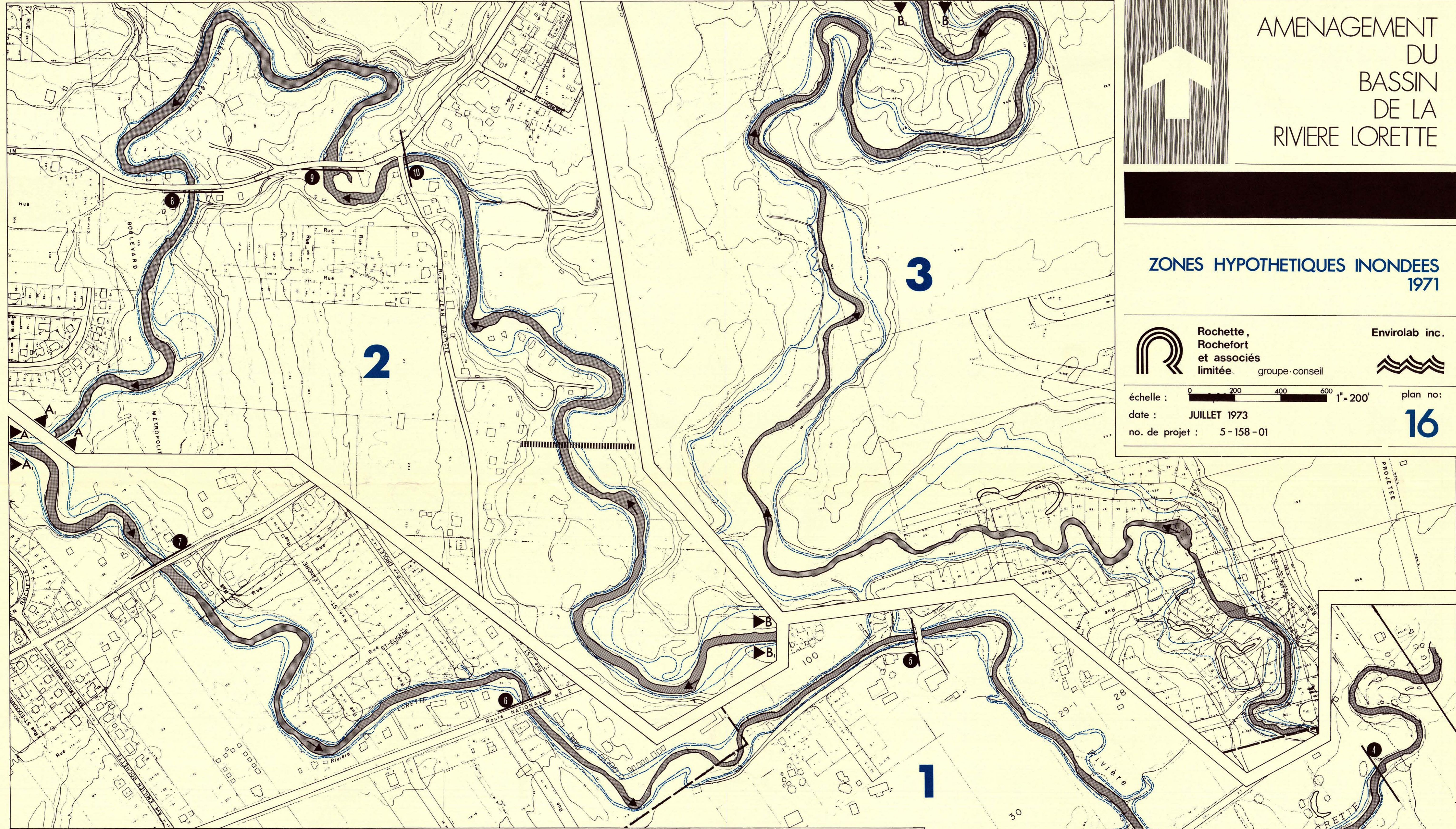
échelle : 0 200 400 600 1" = 200'

date : JUILLET 1973

no. de projet : 5-158-01

plan no :

16



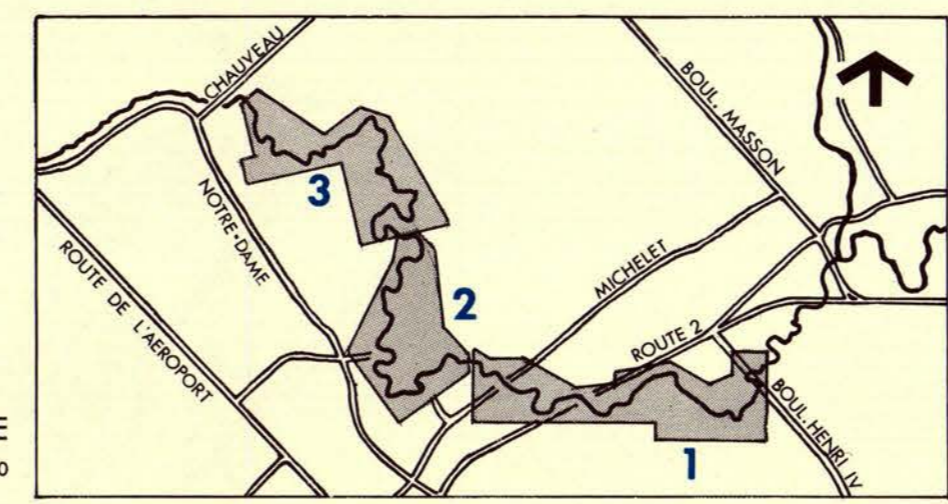
LEGENDE

- BARRAGE D'EMMAGASINEMENT ETUDIÉ
- STATION DE RELEVÉS DU NIVEAU D'EAU
- POINT DE RACCORDEMENT DES SECTIONS DE LA RIVIERE

HYPOTHESES*		1971	
RECURRENCE	URBANISATION	DÉBIT DE POINTE	ZONES INONDEES
T = 20 ans	12%	1170 p.c.s.	
T = 100 ans	12%	1600 p.c.s.	

*D'APRES LE MODELE DE NASH

PLAN CLE
1:50,000



Zones hypothétiques inondées 1990

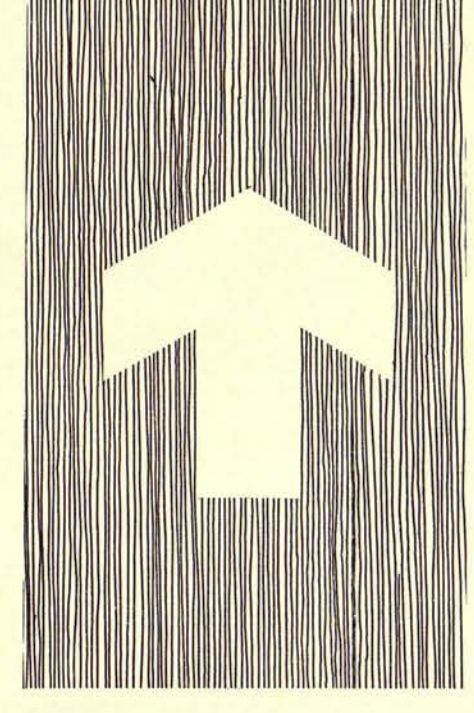
PLAN NO 17

Comme le précédent, ce plan montre les lignes d'eau qui seraient atteintes suivant les hypothèses retenues au sujet de la période de récurrence des crues et le taux d'urbanisation du bassin de la Rivière Lorette en 1990. Ces lignes de niveau d'eau ont été établies à partir du calcul des courbes de remous.

Référence: chapitre 8

17

AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA RIVIERE LORETTE



ZONES HYPOTHETIQUES INONDEES 1990



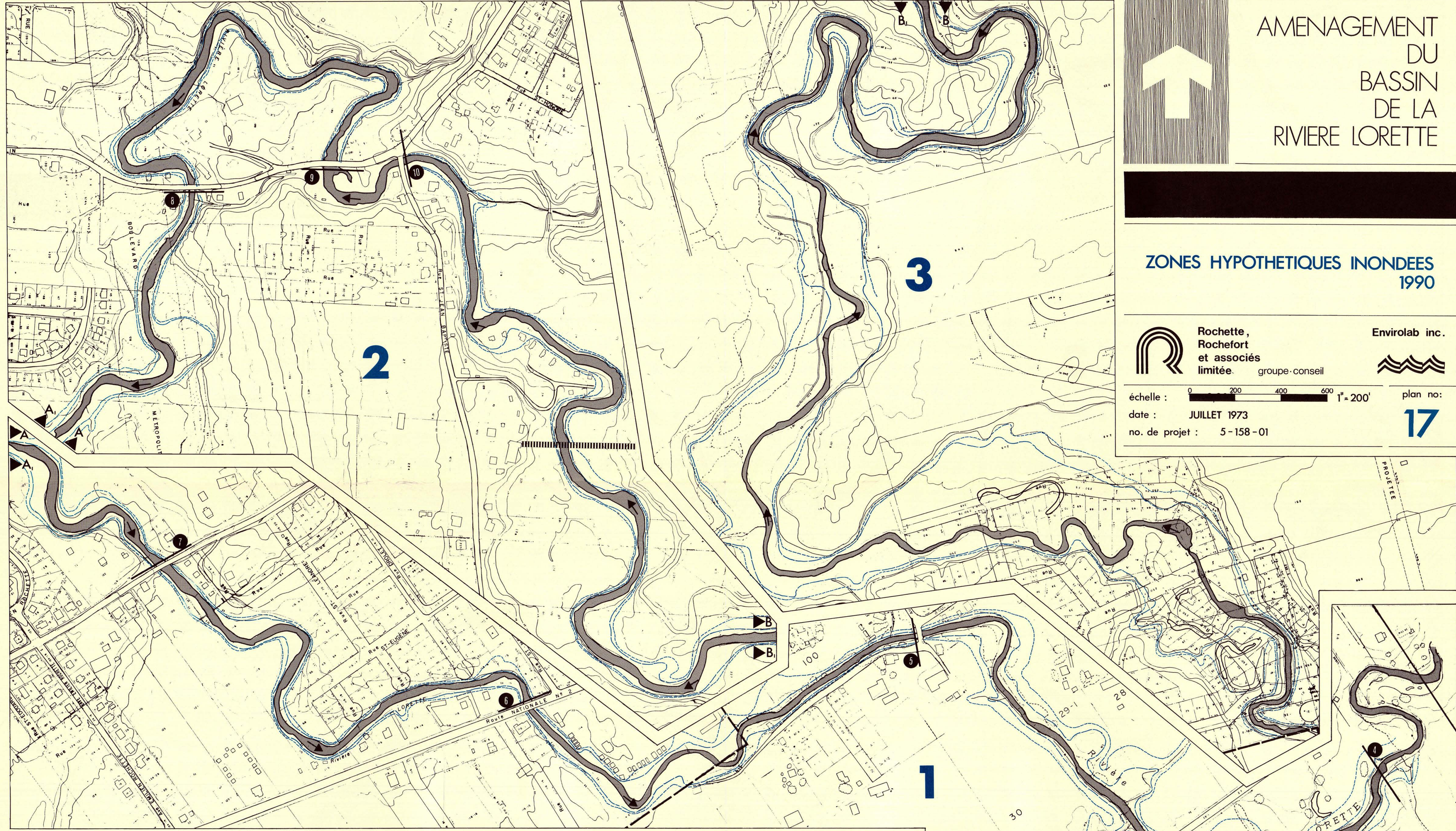
Rochette,
Rochefort
et associés
limitée. groupe conseil

Envirolab inc.



échelle : 0 200 400 600 1" = 200'
date : JUILLET 1973
no. de projet : 5-158-01

plan no:
17



LEGENDE

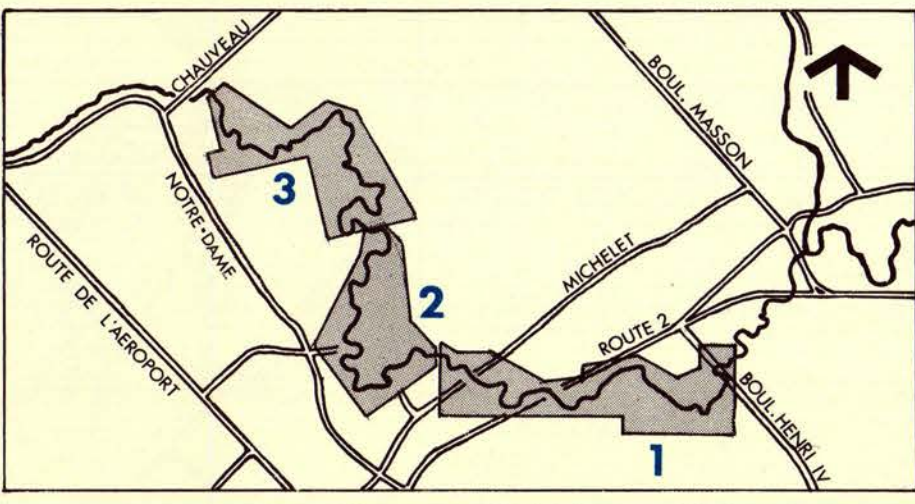
- BARRAGE D'EMMAGASINEMENT ÉTUDIÉ
- STATION DE RELEVÉS DU NIVEAU D'EAU
- POINT DE RACCORDEMENT DES SECTIONS DE LA RIVIERE

HYPOTHESES* 1990

RECURRENCE	URBANISATION	DÉBIT DE POINTE	ZONES INONDEES
T = 20 ans	22%	1460 p.c.s.	
T = 100 ans	22%	1980 p.c.s.	

*D'APRES LE MODELE DE NASH

PLAN CLE
1:50000



Bibliothèque Cécile - Rouleau



QMC A 515 163